Les anciens mots français, mêlés aux mots saxons, sonnent partout sans fin la victoire normande.

ZIDLER.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

L'homme le plus simple qui a de la passion, persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point.

LA ROCHEFOUCAULD.

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. — EDMONTON, ALBERTA, LE 28 FEVRIER 1929 — No. 16.

Les prochains congrès

Le congrès de l'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan a lieu en mars et celui de l'Alberta à l'été.

Nous recevions, ces jours derniers, une invitation de M. Raymond Denis d'assister au congrès de nos frères de la Saskatchewan, qui se tiendra cette année à Prince-Albert, les 19, 20 et 21 mars.

Nous ignorons encore si notre Association pourra déléguer un représentant, mais dès aujourd'hui, nous pouvons exprimer à nos amis de la province voisine nos voeux de succès pour le congrès qui se prépare, sous l'habile et ferme direction de leur président actif. Nous ne doutons pas de leur succès. Le passé indique suffisamment qu'ils sauront bien continuer dans la même voie.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'indiquer, que souligner l'exemple qui se dégage de la conduite magnifique de nos frères de la Saskatchewan. Depuis une décade, des hommes se sont appliqués à éveiller le sentiment national, à organiser l'enseignement de la langue dans les écoles, à grouper nos forces, à les faire converger vers un but bien défini et c'est celui de la survivance du groupe auquel nos appartenons par affinité ethnique.

Il faut reconnaître que la Providence les a bien favorisés en hommes de valeur. Il suffit de mentionner à l'appui de notre affirmation les noms de MM. Denis et Morrier. Le dernier a travaillé pendant des années à maintenir dans la partie administrative le "Patriote de l'Ouest"; l'autre plus au grand jour, soldat de première ligne recevant copieusement les coups et pouvant les rendre au besoin, organisateur (le savent ceux qui ont fait le voyage de la Survivance avec lui) il en a vu de toutes les couleurs depuis qu'il est le chef de nos compatriotes, qu'il comprend, qu'il aime, qui l'aiment et le suivent.

Deux hommes s'ajoutèrent à ces deux-là et ce sont les RR. PP. Auclair et Langlois.

On sait que le Père Auclair a fait du "Patriote" l'oeuvre de sa vie et que le Père Langlois a également dépensé en la province voisine plusieurs années.

La vie se poursuit. Ses évolutions moins perceptibles dans l'Est, parce qu'elles sont plus lentes, accusent ici une influence plus profonde. Effets du pays nouveau.

L'arrivée d'un homme change bien des choses. Son départ peut aussi signifier beaucoup.

Aux noms déjà nommés, il faut aussi ajouter celui de M. Donatien Frémont, ancien rédacteur du "Patriote", maintenant à la "Liberté".

A ce premier départ vihrent s'en ajouter d'autres.

Le Père Langlois fut amené parmi nous, le Père Auclair dut prendre un repos, épuisé qu'il était par des années de dur labeur; Morrier, l'automne dernier retourna dans la province de Québec pour prendre la direction des affaires de sa famille. Départs pénibles pour ceux qui restent avec la tâche.

Les successeurs l'ont assumée, cette tâche de continuer l'oeuvre commencée, de la maintenir coûte que coûte.

A la veille de ce congrès qui se tient en dehors de notre province, nous nous sommes permis de jeter un coup d'oeil sur la situation qui existe en Saskatchewan. Rien de ce qui se passe là ne nous laisse indifférents. Nous bénéficions des victoires qu'ils remportent et des défaites qu'ils subissent; nous participons aux expériences qu'ils tentent et qu'ils savent mener à bien avec une courageuse ténacité.

Disons ici notre désir de voir cette année encore leur congrès couronné du plus vif succès. Ils le méritent bien et leur cause dépend, comme la nôtre, de la force ou de la faiblesse de l'Association de défense nationale et de son journal, de même que de la valeur et de l'enthousiasme de leurs chefs.

Ils ont tout pour réussir. A la population de faire confiance à ceux qu'elle a mis à sa tête.

* * *

Et ici en Alberta . . .

Notre organisation nationale n'est que de date récente. Cette année, elle redouble d'action intense et d'ardeur, grâce au journal qu'elle a lancé.

Plusieurs de nos groupes ont fait l'élection de leur officiers, mais que font les autres?

Le congrès s'en vient. Le printemps n'est pas propice aux élections, ni aux organisations. Ne vaudrait-il pas mieux que les cercles, qui n'ont pas encore procédé à l'élection de leurs officiers locaux, s'acquittent de ce devoir immédiatement?

Notre Association à nous sera ce que chacun voudra qu'elle soit.

Pour la faire grande et puissante, il faut le concours de tous, il faut que chacun coopère dans sa paroisse, au sein de son cercle; il faut faire vivre ou revivre les cercles; il faut qu'une soirée soit organisée au profit de l'Association, car elle ne peut se contenter pour vivre de déclarations sympathiques.

Tout le monde doit l'aider et, dans cette catégorie, il faut même inclure ceux qui la critiquent volontiers mais qui jamais jusqu'ici n'ont voulu rien faire pour la faire progresser, la fortifier.

La critique oiseuse ne sert à rien.

Pour rejoindre nos frères du Manitoba et de la Saskatchewan, nous avons besoin de toutes nos forces unifiées, de l'ardeur des jeunes comme de ceux qui le sont moins mais qui peuvent apporter une expérience profitable.

Préparons-nous donc pour le prochain congrès, en mettant tous les cercles sur pied, en leur infusant la vitalité manquante.

Quand tout cela aura été fait, nous pourrons ensuite préparer et exécuter pour notre Association de défense nationale en cette province, un programme plus ambitieux encore, afin de démontrer autrement que par des paroles que nous voulons, même à deux mille milles du foyer de la race, conserver notre entité ethnique et la prolonger en ceux qui viendront après nous.

Je ne fais que souligner là une des tâches qui attendent nos énergies, pourvu toutefois que chacun se mette à l'oeuvre dès maintenant.

Ce congrès de la Saskatchewan doit nous faire réfléchir, nous pousser à une action plus féconde encore et ce pour le plus grand bien de notre groupe.

L'Association compte sur tous nos cercles et ce sont les officiers qui dirigent les cercles locaux. A ces derniers de dire ce que sera leur représentation au congrès en juillet prochain.

Voilà une occasion ou jamais de démontrer que l'Association est chose vivante et que nous voulons la voir grandir encore pour les difficultés du moment et les besoins de demain.

Rodolphe LAPLANTE.

Brièvetés

La réduction de taux

Un député de l'Est, M. O. Boulanger, député de Bellechasse, vient d'inscrire au feuilleton de la chambre une résolution demandant la réduction des taux de transport pour les Canadiens de l'Est désireux de venir s'établir sur des terres dans l'Ouest.

A sa dernière réunion l'Exécutif de l'Association Canadienne-française de l'Alberta a décidé de faire une pression nouvelle cette fois auprès de M. Beaubien, député de Provencher, pour obtenir du gouvernement une réduction dans ce sens.

M. Boulanger est le député qui, l'an dernier, présenta la délégation qui réclamait cette réduction, auprès des ministres de langue française. Cette année il revient courageusement avec sa requête. Son effort mérite qu'on le signale.

Il a aussi inscrit une question à l'ordre du jour, à savoir: Qu'a-t-on fait des recommandations du comité d'agriculture et de la colonisation, au sujet de la remise des taux de transport des colons canadiens et relativement aux avantages qui devraient être accordés aux fils de cultivateurs canadiens, pourvus d'instruction agricole, afin de les aider à s'établir sur des terres?

Espérons que cette année le gouvernement canadien va se rendre à la demande faite par les sociétés nationales de la province de Québec, appuyée l'an dernier par plus de 125,000 signatures, et réclamée par toute la presse soucieuse des véritables intérêts du pays, des intérêts bien compris de nos compatriotes.

Le gouvernement devrait se rendre compte, par l'opinion publique favorable à cette requête, qu'il vaut mieux accorder cette mesure de justice en faveur des fils du Québec, en partance pour les Etats-Unis.

Si nous n'obtenons pas, cette année encore, la réduction qui s'impose, ce ne sera pas certes la faute des dirigeants de la "Voix Nationale", organe des missionnaires colonisateurs qui a patiemment clamé pendant les derniers mois cette nécessité.

Nous faisons nôtre leur requête.

Les députés de Québec

M. le sénateur Casgrain, libéral, propriétaire du "Montreal Herald", vient de faire au sénat un discours qui a estomaqué bon nombre de personnes.

On rapporte que le sénateur a prononcé les paroles suivantes, qui devraient faire méditer quelques inertes députés de la province de Québec: "Si j'étais député, a-t-il dit, j'exigerais qu'avant de construire des chemins de fer dans l'Ouest, on en construise dans le Québec. Les prairies ont quatre fois plus de milles de voies ferrées par personne que Québec n'en a, et deux fois et demie plus que l'Ontario.

Nous savons, nous dans l'Ouest, la nécessité de chemins de fer pour le développement du pays, pour le transport du grain qui forme la grosse majorité des exportations canadiennes. Il appartient aux députés du Québec de se mettre à la tâche et d'imiter sur ce point les députés de l'Ouest qui, voulant quelque chose, s'arrangent pour l'obtenir.

La députation de Québec a, dans son sein, des députés actifs, mais il y en a trop de l'autre catégorie.

Il est dans notre rôle, à nous de l'Ouest, de nous défendre et d'obtenir le maximum de concessions de la part des gouvernants.

Il n'est personne d'entre nous qui n'ait intérêt à ce que la province de Québec n'avance aussi rapidement que les autres dans le domaine économique.

Un Québec fort, puissant, qui fait entendre sa voix en haut lieu ne peut que nous être profitable, à nous Canadiens-français de l'Ouest, qui en sommes tous venus.

Nous voulons des chemins de fer pour nos gens ici en Alberta, mais nous aimerions que Québec ne soit pas au dernier échelon dans la confédération canadienne au point de vue chemins de fer.

Nous ne partageons pas totalement l'opinion du sénateur Casgrain qui veut ignorer l'Ouest et la puissance qu'il contient, mais nous ne voulons pas que Québec soit traitée en parente pauvre.

Les allocations familiales

Le R. P. Lebel, S.J., a écrit l'an dernier dans le "Devoir" une série d'articles sur la question des allocations familiales. Pour pousser plus avant encore son idée, il a réuni ces articles en brochure.

Un député vient d'en saisir la Législature à Québec, mais il a peu de chance, il siège à gauche.

A Ottawa, M. J. E. Letellier, le sympathique député de Compton, qui, lui, siège du "bon bord", vient de prononcer un discours sur ce sujet des allocations familiales. Il a eu pour secondeur un député ouvrier de Winnipeg, M. Woodsworth, qui l'a chaudement appuyé.

Le système du Père Lebel trouve maintenant des partisans et c'est tant mieux. Il est grandement temps que dans un pays jeune où est si soucieux du peuplement on est si soucieux de peupler le pays rapidement, que l'on n'oublie plus les familles nombreuses, qui valent cent fois mieux pour le Canada, que tous les immigrants du monde.

Cette politique du berceau comme on l'a baptisée avec justesse doit recevoir sa récompense.

Les allocations familiales sont l'aide que veut apporter le Père Lebel aux familles nombreuses.

Nous reviendrons sur ce sujet prochainement.

Nous voulions simplement apprendre à nos lecteurs que le R. P. Lebel vient d'être appelé à la suite du discours de M. J. E. Letellier, à expliquer son système devant un comité de la Chambre des Communes. Souhaitons que l'on fasse suite à ses bonnes idées.

R. L.

L'actualité sous la loupe

Réponse à une élève

Mademoiselle,

Votre lettre a été publiée le 21 courant dans la "Survivance" (page 8).

Cactus, très occupé cette semaine, ne s'est pas montré à nos bureaux, mais il m'a envoyé porter ce pli que je veux vous transmettre ici, car il m'a donné l'autorisation de le publier si nécessité il y a.

Voici comment il s'exprime:

Mon cher Zachée,

Tu as sans doute appris que j'avais publié dans la "Survivance" (le journal des gens qui pensent) quelques réflexions en marge de la manie qu'ont certaines de nos bonnes petites Canadiennes de parler anglais. Cela, Zachée, je te l'ai déjà dit et je te le répète à toi, mon meilleur ami, cela me fait mal, et j'avoue que la meilleure excuse ne vaut pas à mes yeux un français même s'il est mal mâché.

Enfin j'avais écrit quelques réflexions. Une d'entre ces jeunes filles vient de m'adresser une courte mais bien gentille missive; tu peux la publier si le coeur t'en dit.

On me fait part là du sentiment qui anime ces fillettes, de leurs résolutions prises de ne plus trahir leur verbe, et de ne pas en avoir honte, dût-il y avoir cent personnes de langue étrangère autour d'elles.

A vrai dire, Zachée, je n'avais jamais douté de la bonne volonté latente, du désir qui réside là, dans le for interne, nous poussant à conserver intactes les qualités qui forment le fond de la race, à lutter pour garder l'entité ethnique. Je sais aussi que par le lâchage de certains parents, par la difficulté très grande faite à nos pauvres enfants, par une loi restrictive de l'enseignement de notre langue, je sais, mon cher Zachée, que tout cela amène inéluctablement nos enfants à glisser insensiblement vers la langue qui leur est plus familière, qui leur paraît plus facile parce qu'ils la connaissent souvent mieux, par l'idiome qu'ils croient le plus propre à rendre leur pensée, parce qu'ils ignorent les finesses et les souplesses de la langue maternelle. Ce sont tous ces motifs qui incitent les enfants à parler plutôt l'anglais que le français.

Voilà pourquoi, Zachée, j'ai écrit que les parents doivent surveiller les premiers balbutiements de leurs enfants, afin de leur inculquer dès ce jeune âge l'amour de la belle langue nôtre; voilà pourquoi j'ai déploré cet abandon apparent dont font montre quelques jeunes filles et quelques jeunes garçons.

Je l'ai écrit, bien que cela pût être désagréable à lire, mais crois-le bien, c'est aussi très désagréable à écrire et j'aimerais mieux toujours flagorner les miens que de leur dire des vérités que je crois propres à les faire réfléchir mais quelquefois aussi à blesser des lecteurs.

Dis, en mon absence du bureau cette semaine, ce que j'aurais dit à mes jeunes amies, et c'est que je suis content et fier d'elles. Décidément "bon sang ne peut mentir."

(signé) CACTUS.

Cactus a raison de se réjouir de cela, mademoiselle, parce que notre attitude lui indique comme elle m'indique à moi, un renouveau de l'esprit national, une volonté plus ferme d'être nous-mêmes.

Les professeurs de nos maisons d'enseignement font d'héroïques efforts, j'en sais quelque chose, pour inculquer à l'enfant le culte de sa langue.

Votre couvent est dirigé, mademoiselle, par des religieuses qui ont fait leurs preuves làbas dans la province de Québec. Elles sont venues ici au prix de grands sacrifices, et à la demande expresse de notre population, parce que vos papas voulaient que vous conserviez la langue française. Quelques-uns de nos bons Canadiens-français ici à Edmonton ont dénoué les cordons de leurs bourses afin de faciliter l'établissement, même très simple et modeste, de ce couvent nôtre.

Maintenant c'est aux enfants que nous devons dire les sacrifices d'hier, de ceux qui sont venus avant eux, de ceux qui veulent par toutes les fibres de leur être rester fidèles au passé, c'est à ces jeunes filles, à ces demoiselles, puisqu'elles le sont par leurs manières, leur langage soigné, c'est, dis-je, à ces demoiselles que nous disons: "Aidez-nous, vous qui avez l'avantage d'apprendre convenablement le verbe de nos aïeux."

La semaine dernière, j'ai rencontré une dizaine de vos compagnes qui toutes parlaient français et j'en ai éprouvé une bien légitime fierté.

Continuez.

Personne, croyez-moi, ne vous reprochera de tenir à votre langue, parmi les anglo-saxons bien pensants. Quand à l'opinion des fanatiques, on fait comme d'habitude, leur dédain, leur mépris nous honore.

On vous estimera mieux si vous tenez à votre langue, si vous ne reniez pas vos origines, si vous n'avez pas honte de votre sang de petites Canadiennes.

On vous félicitera de bien parler votre langue à vous, votre si belle langue, celle de vos mères, celle à laquelle elles tiennent; celle que leurs mères à leur tour leur avaient transmise avec une fidélité et un amour touchants.

Dites à vos compagnes que je suis content de voir leurs excellentes dispositions, dites-leur bien aussi que c'est parmi elles que nous irons chercher les sténographes bilingues dont nous aurons besoin.

Qu'elles se préparent par une étude attentive du français à devenir de vraies petites compétences bilingues et nous ferons tout en notre pouvoir pour les aider, les diriger vers l'obtention d'un emploi.

Mais on n'est pas bilingue, rien qu'avec une langue, ou avec deux langues mal sues. Cette vérité de Lapalice valait d'être dite.

Et on apprend une langue en la parlant.

ZACHEE.

SOYONS JUSTES POUR NOTRE PERSONNEL

Notre journal sort, ou doit sortir de nos presses le jeudi midi. Pour y parvenir nous avons besoin de la collaboration de tous nos amis.

Nous ne faisons un plaisir, un devoir même, de publier toutes les nouvelles, tous les communiqués que l'on veut bien nous transmettre et qui sont d'intérêt général.

Faites-nous parvenir la matière que vous avez à nous faire imprimer le lundi ou le mardi, mais que nos lecteurs fassent un effort pour ne pas écraser de travail l'atelier le mercredi.

Il est bien entendu que nous faisons exception pour ceux dont les courriers nous arrivent par le train du mardi soir.

En pareils cas, de force majeure, nous nous inclinons volontiers.

Le premier ministre Brownlee réfute les critiques qui trouvent les dépenses du gouvernement extravagantes

Prenant part au débat sur le budget, le premier ministre a réfuté les critiques faites du budget par MM. J. T. Shaw, chef libéral, et McGillivray, chef conservateur, et quelques autres députés de l'opposition. M. Brownlee s'étonne que l'on trouve le gouvernement extravagant dans ses dépenses, simplement parce que la dette publique augmente d'année en année dans une province jeune comme la nôtre; il rejette ces critiques, à moins qu'elles ne s'attaquent à des items particuliers qu'il serait possible de supprimer. Il a donné lecture d'une liste d'augmentations prévues dans les dépenses, qui ont contribué à hausser les prévisions budgétaires. Il défie n'importe quel député de nier l'importance de chacun de ces articles; pensions aux vieillards, construction et entretien des chemins; construction d'une aile nouvelle au sanatorium provincial près de Calgary, extension des asiles d'Oliver et Ponoka, éducation, cliniques ambulantes, traitement des sourds et des aveugles, augmentations des pensions des mères, voilà autant d'items contenus dans cette liste. M. Brownlee ne croit pas que M. Shaw l'accuse de vouloir intensifier la vente des liqueurs alcooliques dans la province, car lui, le premier ministre, veut réitérer la déclaration faite récemment que, si les tenanciers de tavernes pour vente de la bière, affiliées à des hôtels, ne prennent garde de les bien administrer, le gouvernement se rendra aux plaintes nombreuses et qu'il demandera l'avis du peuple sur cette clause de la loi des Liqueurs, qui regarde la vente de la bière dans des tavernes.

Le premier ministre explique l'augmentation des profits de la commission des liqueurs par le tourisme qui vient en Alberta et aussi par une consommation peut-être plus considérable par les Albertains.

M. R. H. Parbyn, député ouvrier indépendant de Calgary, avait parlé avant M. Shaw, de la pension aux vieillards et de la vente du Chemin de fer du nord. Il déclare aussi que la loi des manufactures a été violée plusieurs fois dans l'industrie de l'huile et que, bien que le procureur général en ait été avisé, il n'a rien fait. Le même député prétend aussi que les salaires payés dans l'industrie de la betterave, cultivée dans le sud de la province, ne peuvent permettre à un homme de vivre décemment. Ce sont les promoteurs de cette industrie, prétend l'orateur, qui réclament l'importation d'immigrants à bon marché.

M. A. L. Saunders, de Stettler, fermier, fit l'éloge des agents agriculteurs dans la campagne, des écoles d'agriculture, et des efforts que fait le gouvernement dans le but d'enseigner l'extirpation des mauvaises herbes. Il approuve le rapport du ministre des travaux publics, où il est déclaré que le gouvernement ne peut prendre la complète responsabilité des routes dans les districts de colonisation, alléguant que lui-même, lorsqu'il vint dans ce pays, il eut à porter sa part du fardeau des chemins, de même que bien d'autres pionniers.

Aux membres de l'A.C.F.A.

Nous n'avons pu malheureusement assister à l'élection des officiers du cercle Villeneuve, à cause d'une erreur nôtre. Disons ici que les mêmes officiers ont été élus.

Le cercle de Lamoureux a organisé dimanche dernier une soirée au profit de l'Association.

A nos cercles d'imiter cet exemple et de faire en sorte que l'Association reçoive des fonds pour continuer sa marche.

* * *

MOTS D'ORDRE DE LA SEMAINE

Que les quelques cercles qui n'ont pas encore fait leurs élections les fassent immédiatement. Il faut que nous ayons au congrès cette année des délégués de tous nos cercles. A cette fin il est nécessaire que tous nos cercles soient vivants.

Le Secrétaire-Général,
9664 avenue Jasper.

Pas de réduction de taxes en perspective

Le budget fédéral de cette année ne contiendra pas beaucoup de changement, paraît-il, en fait de tarif. Il sera discuté probablement dans la première semaine de mars, peut-être un peu plus tôt. La commission du tarif a conféré avec le ministère des finances cette semaine des enquêtes les plus importantes qu'elle a effectuées, mais les délibérations ne sont pas rendues publiques. Depuis son établissement, cette commission a entendu 124 causes. A peu près la moitié de cellesci demandaient une augmentation du tarif et autant demandaient des réductions. Depuis la dernière session, elle a émis 27 rapports et a tenu 40 séances.

Un discours du budget est toujours divisé en trois parties: revenu, commerce, impôt et tarif. Le ministre peut rapporter progrès sur les deux premiers items. Cependant, il n'est pas probable que cette augmentation du revenu signifie une diminution de taxes.

Notre chef d'atelier

L'Imprimerie la Survivance vient de s'assurer les services d'un chef d'atelier compétent. Il arrive de Montréal. C'est M. Oscar Courtemanche, qui remplissait l'office de chef d'atelier chez Beauchemin, Ltée, de Montréal, les grands libraires-éditeurs bien connus.

Notre public peut être assuré de trouver en lui un homme qualifié et propre à le guider dans l'exécution de travaux de tous genres.

Ayant à sa disposition un matériel moderne, un chef d'atelier qui connaît son affaire, notre imprimerie pourra offrir à ceux qui désirent nous confier des impressions, des prix raisonnables et un travail exécuté avec diligence et bon goût. Nous invitons nous amis à nous confier tout ce qui s'imprime.

R. L.

Elections du Cercle Ste-Lina

Le cercle Sainte-Lina de l'A.C.F.A., vient à son tour de procéder à l'élection des officiers de son groupe local.

Ça va bien, les groupes se mettent en branle les uns après les autres.

A quand l'élection ailleurs?

Président honoraire,
M. l'abbé G. Lemaire;

Président actif,
M. Célestin Dumais;

Vice-président,
M. Philias Bellerive;

Secrétaire-trésorier,
M. Xavier Durocher.

BEAUMONT

Le cercle de Beaumont dimanche dernier a complété l'élection de ses officiers.

Secrétaire,
M. Wilfrid Royer;

Directeurs,

M. Rodrigue Roy—Ecole Charest;

M. Jos. Goudreau—Ecole Sandy Lake;

M. Jos. Lambert—Ecole Plante.

CHOSES A LIRE

AU COIN DU FEU

Chronique féminine

Au miroir

Ce pauvre accessoire de toilette a-t-il été assez décrié! Nous a-t-on assez raillées, nous autres femmes, d'en faire, paraît-il, un usage exagéré. Il serait peut-être osé de dire que le reproche était tout-à-fait sans fondement. Avouons-le; en général, la réflexion de nos propres traits nous est une société, sinon toujours agréable, du moins toujours chère. Nous aimons à nous connaître et, en soi, ce désir n'a rien de blâmable. Cependant, se connaître serait peu, sans le désir de se corriger . . . quand il y a lieu.

Q'uon n'aille donc pas trop grogner contre le miroir, ferment de coquetterie quelquefois, je veux bien, mais combien souvent aussi redresseur de petits et de grands défauts. Ainsi, peut-on savoir combien d'entre nous ont appris, grâce à lui, le sourire qui transforme la vie, la rend belle et féconde. Une femme sensée pour avoir vérifié au miroir, la laideur d'un visage sans amabilité, apprendra ce sourire précieux qui fera le bonheur des siens.

Il y a un autre miroir, auquel celui-là, on ne peut guère nous accuser de nous regarder trop souvent. C'est le miroir moral de la conscience que nous avons toujours profit à consulter. D'instinct, on se pardonne volontiers même les fautes qu'on trouverait inexcusables chez d'autres. Si des difficultés surviennent avec qui que ce soit, on les attribue aussitôt à tout autre qu'à soi, on est persuadé que son propre caractère est absolument irréprochable, que sa propre manière de voir est seule bonne et juste . . .

Mais le miroir véridique et souvent brutal de la conscience dissipe ces illusions. Regardons-nous-y et voyons que, quelquefois, tel petit travers nôtre a précisément donné lieu à telle situation intolérable que nous croyions l'effet de la malice d'autrui.

Comme il faut nous connaître physiquement pour n'adopter de vêtements que ce qui nous convient, il faut nous connaître moralement pour savoir nous défier des mouvements mauvais auxquels notre nature nous incline. L'âme, elle, n'a pas d'âge, elle peut, tant qu'elle le veut bien, rester jeune, tendre, sans rides. Il nous suffit de la bien connaître et de ne pas tolérer sur elle aucun soupçon de saleté, aucune trace de fatigue. Il faut la soumettre à une gymnastique de renoncement et de sacrifice qui porte avec soi tout son prix. On s'élève avec elle de telle sorte que la maladresse ou la malice ne nous atteigne plus ou peu.

Et, quand, autour de nous, on constatera ce travail tenace et fructueux que nous devons à notre miroir moral, je pense bien que, du coup, le miroir matériel entrera lui-même en grâce, à cause de l'autre auprès de tous ses dénigreurs.

GERMAINE.

Le coin des livres

"Le bouquet de Mélusine"

Je viens de terminer la lecture d'un beau et agréable volume publié par "Louis Carrier" de Montréal.

Il est écrit par Louis de Montigny l'auteur de "La Langue Française au Canada". On sait que M. de Montigny manie la langue française avec dextérité et bonheur.

Dans le volume de luxe que je viens de fermer, on trouve matière à passer d'heureux et agréables moments.

C'est un recueil de chansons du terroir chantées à Québec lors du dernier "Festival de la Chanson et des Métiers" organisé sous les auspices du Pacifique Canadien. On sait que ce fut un succès d'assistance en plus d'un succès artistique. De partout on vint rendre hommage à la pauvre chanson canadienne, tant et si injustement décriée pendant que la chanson et le jazz américains nous pénétraient de toutes parts.

On a déjà remercié le Pacifique Canadien de l'initiative qu'il a prise et qui a eu pour résultante méritoire de remettre nos chansons en faveur et d'en redonner la fierté aux nôtres, qui étaient tentés de leur préférer "Ramona" et autres fadaises.

Remercions et félicitons la puissante maison Carrier de la bonne idée qu'elle a eue de songer à colliger ainsi les chansons du dernier Festival de Québec.

Le volume est magnifique, de belle apparence typographique, illustré; il plaira à ceux qui connaissent un peu le passé de la race dans ses chansons. On le retrouvera là dans ce court recueil.

On pourra se le procurer ici même à Edmonton chez J. W. Pigeon pour $1 ou chez Louis Carrier, Beaver Hall, Montréal, Québec.

Nous le conseillons fortement à ceux qui aiment les chansons canadiennes.

"JOYEUX PROPOS DE GROS-JEAN"

Voilà un volume publié par Louis Carrier à Montréal. Ce genre étonne et contrarie un peu car on est habitué à plus de sérieux de la part de ce recommandable éditeur.

Mais il y a le goût populaire et on nous dit, et nous le croyons volontiers, que c'est le genre que le peuple goûte le mieux.

Le volume a une solide prétention, et c'est celle d'être capable de faire rire. Son esprit est gaulois, mais jamais grivois.

Le volume est peu volumineux et on le lit avec facilité en quelques heures.

Abondamment illustré par Bourgeois il plaira à ceux que le genre sérieux effraye.

Il contient de gaies récitations pour soirées, fêtes de famille.

On peut se le procurer chez J. W. Pigeon à Edmonton, pour une bagatelle, 45 cents franco.

Airel GERMAIN.

Le nom de Pie IX acclamé par les Cris

Anecdote de la vie du Père Lacombe relaté

Nous reproduisons ici un extrait du volume du R. P. Jonquet, O.M.I., ayant trait au R. P. Lacombe.

Les Cris de ce temps-là acclamaient le Pape dépossédé de ses biens temporels.

Les catholiques de ce temps-ci se réjouissent de la solution heureuse de la question romaine qui a occupé la scène du monde pendant si longtemps.

"Un soir, le Père Lacombe, venait de recevoir sa correspondance qu'il dépouillait en toute hâte, car, à cette époque, on ne la recevait guère qu'une fois par an. Les sauvages lui voyant verser des larmes, à la lecture d'une des lettres, le grand chef appelé l'"Herbe odoriférante" lui en demanda la raison: — "C'est parce que, répondit le missionnaire, cette lettre m'apprend la mort de mon père et plusieurs autres nouvelles tristes et affligeantes.—Mais, mon Père, reprit le chef, tu nous as dit que dans de telles circonstances, il ne fallait pas pleurer, mais se soumettre avec résignation à la volonté du Grand-Esprit. Eh! bien, pour nous donner l'exemple, tire quelques bouffées de ce calumet". (Chez les tribus sauvages, on fume le calumet pour montrer qu'on se résigne à la divine Providence).

Le missionnaire se garda bien de ne pas répondre à cette invitation, qu'il considéra comme une excellente leçon que lui donnait son intelligent catéchumène.

Puis, continuant à développer son paquet de lettres, la bulle de convocation du prochain Concile oecuménique lui tomba sous la main. En la lisant, sa figure devint rayonnante de joie, si bien que les sauvages en furent frappés. Alors le grand chef lui dit:

"Le papier que tu lis, mon Père, doit te donner de bien bonnes nouvelles pour que tu paraisses si content?

—En effet, répond le missionnaire, j'y trouve une bonne et grande nouvelle, c'est que le "grand maître de la prière" appelle, auprès de lui, tous les autres maîtres de la prière". —Comment se nomme-t-il, ce grand maître de la prière?—Il se nomme Pie IX.—Suis-je digne de prononcer ce nom du "grand maître de la prière"?— Oui, tu le peux, car tu es catéchumène, et vous serez tous avant peu les enfants de Pie IX. —Eh bien! répète le donc, ce nom du grand chef de la prière, pour que nous l'apprenions."

Le missionnaire, ému, prononce le nom auguste de Pie IX, à plusieurs reprises.

"Alors, dit le Père Lacombe, je vis un spectacle unique dans ma vie: le vieux chef se leva avec les siens, son visage parut se tranfigurer, et avec une expression extraordinaire de respect, il répéta deux fois d'une voix forte: "Pie IX! Pie IX!" Puis, s'adressant aux sauvages: "Levez-vous, leur dit-il d'un ton pénétré, et dites: Pie IX!" Et tous de répéter après lui: "Pie IX"!

—"Maintenant, reprit l'"Herbe odoriférante, Wikaskokiseyin, montre-moi la place où le chef des Français divins a mis la main et fait son signe."

Le missionnaire lui indiqua la signature du Saint-Père: le vieux chef la baisa avec amour et vénération, et tous firent comme lui.

"Je pleurais, racontait le Père Lacombe, en voyant l'auguste nom de notre Père commun, toucher si profondément le coeur et l'esprit de nos sauvages et je ne pouvais m'empêcher de songer que c'était peut-être un dédommagement aux blasphèmes dont ce nom vénéré est l'objet parmi les nations qui se disent civilisées."

Quelques années plus tard, le Père Lacombe conduisait ce grand chef à Saint-Boniface, où, dans la cathédrale, il recevait le sacrement de confirmation des mains de Mgr Taché.

A l'époque des traités avec les sauvages, beaucoup ne voulaient pas en entendre parler. L'"Herbe odoriférante", dans une harangue sage et persuasive, et comprendre aux siens que c'était leur intérêt de bien s'entendre avec les blancs. Il les persuada et leur traité fut conclu.

Le représentant de la reine l'embrassa, lui remit un habit de chef et un beau pistolet. Wikaskokiseyin s'était acquis l'amitié et l'admiration de tout le monde. Hélas! il ne devait pas jouir longtemps de ces marques de distinction. Quelques mois après, ce même pistolet lui donnait la mort. Pendant une réunion dans sa loge, on examinait cette arme, qu'on remuait en tous sens, sans précaution. Tout à coup, une détonation se fait entendre, et le chef des Cris est frappé mortellement, la grande désolation de tous. Il était chrétien.

Bossuet a bien nommé la grâce quand il l'a appelée une excellente ouvrière. Elle travaillait bien sur les lèvres du vaillant catéchiste nommé par les Cris "Kamigo-Atchkwet," celui qui a l'âme belle.

"Pied-de-Corbeau", le grand chef des Pieds-Noirs rivalisait avec l'"Herbe odoriférante" d'affection pour le missionnaire.

Après la rébellion de 1885, félicité sur sa fidélité par les autorités, en Canada, Pied-de-Corbeau disait: "Notre grand'-mère la reine nous donne du pain; mais le Père Lacombe nous donne plus encore, il nous donne la consolation."

Fédération féminine

Les anciennes élèves des divers couvents catholiques du Canada viennent de se constituer en fédération à Montréal. Cette fédération séparée comprend deux sections: l'une pour les "anciennes" de langue française et l'autre pour nos compatriotes de langue anglaise. Chaque constitution élit ses délégués à la section qui la concerne; les institutions bilingues ont des représentantes dans les deux sections. Cette fédératiotno se propose comme but des oeuvres diverses. Voilà un corps que les féministes les moins outranciers ne peuvent qu'approuver, car une association de ce genre et aussi vaste va assurément rendre de grands services, à cause du poids que prendront ses suggestions. Souhaitons que, lorsque nos couvents catholiques, à nous de l'Alberta, auront des "anciennes", elles s'inscriront à cette fédération afin de procurer à notre province quelque chose des bienfaits qui en découleront.

G.

Trente-cinquième anniversaire

Le "Passe-Temps", revue musicale et littéraire, en est là. Il a connu une vogue dont peu de revues semblables peuvent se flatter chez nous. Pendant des années et des années, il a été l'Album musical de tout le monde. Succès et longue vie à ce vétéran.

Une belle victoire

La langue française, joliment bousculée lors du traité de Versailles, vient d'être à l'honneur à Rome où le cardinal-secrétaire d'Etat du Vatican a voulu en user pour exposer aux diplomates réunis les conditions de l'entente désormais historique qui fait du Pape un souverain libre. L'idiome que nous parlons reprend donc des prérogatives que M. Clemenceau luimême ne s'est guère occupé de sauvegarder le 28 juin 1919.

"La Presse".

Le R. P. Lebel, S.J., exposera son système aux autorités

Montréal.—Le R. P. Lebel, S.J., auteur d'un système par lequel les familles nombreuses dans le besoin recevraient des secours financiers des gouvernements provinciaux ou fédéral, ou des deux à la fois a accepté une invitation d'Ottawa d'aller exposer son projet devant un comité de la Chambre des Communes.

La date de la visite du Père Lebel à Ottawa n'a pas encore été fixée.

La modestie de Lincoln

Chicago.—Abraham Lincoln ne promettait pas beaucoup pour l'avenir dans sa jeunesse mais la modestie était une des qualités dominantes du jeune ingénieur civil, si l'on en croit une histoire nouvelle qui circule le long de la rivière Sangamon. Vers 1830, le jeune Lincoln fut engagé près de Springfield, Ill., pour faire les plans d'une rue et pour dessiner une carte des développements proposés.

Lorsqu'il eut fini, les fondateurs du village annoncèrent leur intention de nommer la nouvelle ville du nom de Lincoln en l'honneur du jeune ingénieur.

Et Abraham Lincoln répondit:

"Ne faites pas cela. Rien du nom de Lincoln n'arriva jamais à quelque chose qui vaille la peine."

On sait qu'il devint plus tard président de la république américaine ,et qu'il est mort assassiné avant la soixantaine.

L'oeuvre du R. P. Lacombe dans l'Ouest

Le projet d'un monument à ce grand apôtre est soumis au Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

LE R. P. JAN

Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'est réuni récemment.

L'intérêt principal de l'assemblée fut une causerie faite par le R. P. Jan, O.M.I., de Saint-Albert, qui parla du projet d'ériger un monument en souvenir du R. P. Lacombe le grand apôtre de cette région. C'est M. Télesphore Verret qui présenta le conférencier auquel une magnifique réception était réservé. Le P. Jan remercia sincèrement les membres de cet accueil chaleureux et rappela le beau travail qu'avait fait dans l'Ouest le R. P. Lacombe.

Il parla du bien spirituel fait part sa prédication et du bien matériel des habitants de la région qu'il avait initiés à la culture du sol. Des dons généreux ont été faits pour l'érection de ce monument, les deux grandes compagnies de transport du C. N.R. et du C.P.R. y ont contribué largement ainsi que l'hon. M. Stewart. Quant à M. Burns, il offre de payer la statue à lui seul.

Ces dons seraient donc suffisants, mais le R. P. Jan annonça qu'il voulait l'approbation civile et religieuse de la province mère et que tous désiraient que ce monument fût élevé par souscription nationale. Il parla aussi du projet de convertir la chapelle en troncs d'arbres élevée par le P. Lacombe en musée historique et en quelques phrases saisissantes, il fit le portrait de l'oeuvre des Soeurs Grises dans la région et de l'héroïcité de leur abnégation. Il termina en demandant aux Canadiens-français de donner leur approbation à ce projet.

M. le Dr Jules Dorion assura le conférencier que c'était l'intention de la Société de lancer une souscription et le président remercia en termes choisis l'intéressant conférencier.

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes."
(Garneau)

4 (Suite)

—Monsieur, si vous aviez vu l'émotion à Québec quand une voile apparut à l'horizon, le 13 mai . . . Tout le monde était sur les Remparts. Des militaires de tous grades bordaient la cime du cap.

—Mademoiselle, l'heure décisive allait sonner . . . La destinée était là.

—Les Anglais tâchaient de garder leur calme, mais quand ils reconnurent le pavillon de la frégate, leur joie éclata . . . Ce fut une folie, des cris de triomphe sans fin . . . un bruit à rendre sourds à jamais . . . Les canonniers transportés ne firent que tirer et charger pendant des heures . . . et, à l'arrivée des autres frégates, ça recommença.

—Dieu merci, s'écria le colonel, je n'eus connaissance de rien. Je n'avais pas la tête à moi . . . Mais, j'ai vu mon pauvre régiment s'embarquer pour la France. Je l'ai vu défiler, sans armes, sans tambours, sans drapeaux . . . et toute la ville qui regardait . . . J'aimerais mieux perdre les deux yeux que de revivre ce jour-là . . . Sans ma fille, je crois que je me serais laissé mourir.

Il se rappela qu'il fallait ménager son hôte encore si faible, et se tut brusquement.

Thérèse, restée debout, se rapprocha.

—Mademoiselle d'Autrée sait donner du courage? demanda Jean de sa voix prenante.

—Surtout aux héros, répliqua-t-elle gaiement. Et s'asseyant en face de lui, sur un tronc d'arbre façonné en siège:

—Mettez-moi à l'épreuve, capitaine.

Un éclair traversa ses yeux sombres, presque trop beaux. Son visage décoloré s'illumina d'un sourire doux et il murmura:

—L'avenir m'apparaît noir.

—Laissez faire. Les nuages les plus noirs se dissipent . . . et un ciel gris est encore un ciel.

—Mais quand le ciel le plus clair ne nous dit plus rien?

—C'est qu'on ne sait pas le regarder, répliqua-t-elle gravement.

—Peut-être? Je ne sais plus que me laisser vivre, je redoute l'effort.

—Vous êtes encore convalescent. Vous revenez de si loin.

—Je voudrais faire durer la langueur, prolonger la convalescence. J'aime à être soigné, choyé, poursuivit-il plaintivement.

—Et vous mangez du pain de seigle, s'écria-t-elle, avec une tendre compassion.

Il eut envie de répondre:

—Le prendre de votre main me le ferait trouver bon.

Mais il se contint et la regarda en silence.

Elle rougit un peu et sentit son coeur battre plus vite. Ses beaux yeux mutins s'abaissèrent sous ses larges paupières.

Ni lui, ni elle n'échangèrent plus une parole. Délicieux silence. Un sentiment de bonheur les pénétrait jusqu'aux moëlles profondes. La voir troublée devant lui le ravissait.

—Il n'avait plus souci ni du passé, ni du poignant mystère de l'avenir. La douceur du moment lui suffisait.

Le colonel s'était endormi. Autour d'eux, dans le jardin ensoleillé, de petits chants montaient de terre avec le parfum des violettes. Dans l'air rayonnant, on entendait des bruissements, des gazouillis d'oiseaux.

Jean de Tilly aurait voulu retenir l'heure, retenir à jamais cette délicieuse jeune fille dans la brume lumineuse.

IV

Après la victoire de Sainte-Foy, le général de Lévis se refusait à croire le Canada perdu. Il comptait enlever Québec aux Anglais, et, comme on sait, se prépara à l'assiéger. Il annonçait qu'il dînerait le jour de Noël à Québec, à l'ombre du drapeau français . . . Mais, à l'arrivée de la frégate "Lowestoff" et de l'escadre commandée par l'amiral Colvill, il lui avait fallu reconnaître que ce serait folie d'y songer, et, la rage au coeur, profitant d'une nuit sombre, il s'était embarqué pour Montréal avec ses faibles troupes.

Comme bien d'autres, Le Gardeur de Tilly, frère aîné de Jean, avait quitté le service pour ne pas laisser les siens mourir de faim.

Pendant que Jean luttait contre la mort, sur son lit d'hôpital, Le Gardeur avait rudement peiné pour ensemencer quelques arpents de son domaine.

En ce temps d'atroce pénurie, manger tous les jours était un sérieux problème. La situation était si grave, si difficile que, malgré la faible distance de Saint-Antoine à Québec, Le Gardeur n'avait pas revu son mourant à l'Hôpital-Général. frère depuis qu'il l'avait laissé

Mais le jour que Jean, triomphant de sa faiblesse, se rendait chez le colonel d'Autrée, Le Gardeur de Tilly, libre pour quelques heures, traversait le fleuve en canot.

A son retour à l'Hôpital, Jean l'aperçut qui venait au-devant de lui. Il se jeta à son cou avec élan. Le Gardeur l'étreignit fortement, puis, l'éloignant un peu:

—C'est bien vrai, tu vis, mon petit Jean, dit-il, le regardant de ses yeux mouillés, le palpant comme pour s'assurer qu'il était bien vivant. Que Dieu est bon de nous avoir exaucés . . . Il y a donc encore pour nous des moments heureux.

—Et maman? s'écria Jean, tendant les bras comme s'il l'avait devant lui.

—Malade, et, comme vous pensez, sans cesse occupée de vous. Si je l'avais, au moins, disait-elle, si je pouvais le soigner.

—Pauvre mère! Ce'qu'elle a dû souffrir . . .

—L'inquiétude est cruelle à supporter. Mais vous pensez bien que nous ne lui avions pas dit toute la vérité. Elle n'a su que votre vie n'avait tenu qu'à un fil que lorsque vous avez été hors de danger.

Jean avait pris son bras et le conduisait au jardin. Tous deux étaient grands, bien découplés, mais ils ne se ressemblaient point, sauf par le port de tête, gracieux et fier.

Assis à l'écart, sur un banc rustique, ils causèrent en toute liberté. Il y avait bien des malheurs à raconter en ces jours tragiques, mais dans les détails que Le Gardeur donna sur les événements, une chose fut douce à Jean.

Sa paroisse natale n'avait pas été incendiée, comme les autres paroisses de la rive sud. Un détachement anglais y était cantonné, et on n'avait brûlé qu'une dizaine de maisons.

Mais l'ennemi s'était retranché chez le seigneur et les officiers habitaient le manoir. Le Gardeur avait trouvé sa mère, sa femme et ses petits enfants réfugiés au moulin. On y était bien à l'étroit, et il avait fallu recevoir leur petite cousine, Guillemette.

—Mademoiselle de Muy est à Saint-Antoine, s'écria Jean, surpris.

—Oui, son père, qui a suivi les troupes à Montréal, n'a pas voulu la laisser seule, sans protection à Québec. Il l'a fallut conduire chez nous . . . Et, Dieu le bénisse! . . . Je n'avais qu'un peu de seigle pour toute semence. Jugez de ma joie en recevant ce beau grain . . . Comme j'ai prié en le semant! Il est si terrible de n'avoir pas un morceau de pain à donner à sa mère . . . à ses petits-enfants.

—De nos jours, il y en a beaucoup qui connaissent cette souffrance.

—L'arrivée de Mademoiselle de Muy nous a été une bénédiction.

—Le blé vient bien?

—Admirablement. Et, que de fois Guillemette m'a réconforté. Elle savait votre état désespéré, mais s'obstinait quand même à croire que vous vivriez . . . Maman ne sait plus se passer d'elle. Cette pauvre mère souffre parfois cruellement, mais personne ne l'a entendue se plaindre . . . et elle ne veut pas qu'on désespère de l'avenir de la colonie . . . elle se refuse à croire que le Canada va devenir anglais.

—C'est bien clair pourtant. Dites-moi, Le Gardeur, pensez-vous quelquefois aux funérailles de Monsieur de Montcalm?

—Pouvez-vous me le demander? Mais, c'est ineffaçable . . . Ce maigre convoi, ces misérables funérailles, à huit heures du soir, sans cloches . . . sans flairons . . . sans tambours . . . que c'était lugubre! . . .

—Et le pauvre cercueil informe! . . .

—C'est l'homme de peine des religieuses Ursulines qui l'avait fait. Le désarroi était si grand qu'on n'avait pu trouver d'ouvrier.

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec. Prix: 0.75

Vous trouvez le journal intéressant? Oui. Envoyez donc une copie à un de vos amis.

UNE VICTOIRE DE L'ESPRIT DE FOI

En annonçant sa soumission complète à l'autorité ecclésiastique et la disparition de la "Défense", M. Elphège Daignault s'exprime ainsi:

"Pour les raisons que tous connaissent, à l'heure qu'il est, "La Défense" ne paraîtra plus.

"Plusieurs s'en réjouiront.

"D'autres en auront du chagrin.

"Nous remercions, du plus profond de notre coeur, tous les amis qui nous ont si généreusement appuyés dans le mouvement patriotique auquel nous avons pris part.

"Aux amis, merci.

"Aux autres, nous disons ceci: c'est par esprit de foi, que nous déposons les armes, et nous acceptons généreusement les conséquences de l'acte que nous venons de poser.

"Nous n'aurons plus d'armes pour nous défendre contre les attaques.

"Avis donc aux ennemis de tirer.

"Les coups que nous recevrons seront autant de blessures que nous offrirons au Ciel pour le règlement de notre malheureuse situation.

"Nous apprenons qu'un journal remplacera le nôtre.

"On prête, en effet, à M. Perdriau, (Etienne LeMoyne), l'intention de publier une feuille qui serait, paraît-il, adressée à tous nos abonnés.

"Nous tenons à dégager notre responsabilité de cette publication qui nous est absolument étrangère.

"Le motif de M. Perdriau?

"Faire la guerre à Daignault.

"Nous aurons eu le sort des bienfaiteurs de M. Perdriau.

"Nous tenons simplement à dire que nous n'avons rien à voir dans la publication de ce nouveau journal.

"Et maintenant, à tous nous disons: l'avenir prouvera, si indépendamment de la question de foi qui nous a surtout animés, nous avons bien fait de déposer les armes.

"Avisés comme nous l'avons été par des personnages que nous considérons comme les plus grandes compétences canadiennes-françaises, nous croyons avoir fait notre devoir.

Les critiques et les injures ne seront rien comparées à la satisfaction que nous avons d'avoir été sincères dans la fin de la lutte, comme durant tout le temps qu'elle a duré.

"Nous avons toujours voulu servir l'Eglise.

"Elle nous demande un sacrifice; et nous le faisons de grand coeur.

"A ceux qui critiquent, nous dirons tout simplement: mettez-vous à notre place.

"Elphège-J. DAIGNAULT."

Ces paroles montrent bien que la soumission complète de M. Daignault et de ses compagnons fut surtout une victoire de l'esprit de foi, victoire d'un grand mérite devant Dieu.

Attribuer à cette soumission des motifs intéressés, comme la chose a été exprimée par insinuation dans une dépêche qui a fait le tour des journaux de langue anglaise, c'est un procédé inqualifiable.

PETITES NOUVELLES

Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque-administrateur de Montréal, est parti pour Rome.

* *

Sir Vincent Meredith, président de la Banque de Montréal, est mort, dimanche soir. Il était âgé de 79 ans, né à London, Ont., en 1850. Il ne laisse aucun enfant et le titre de baronnet qu'il détenait s'éteint avec lui.

* *

Le juge F. Morrison, de notre province, est décédé à l'âge de 53 ans. Il n'était malade que depuis cinq jours. Il demeurait à Edmonton depuis 1907. Il était né au Nouveau-Brunswick en 1875, fils de Hugh Morrison, septième d'une famille de douze enfants, huit garçons et quatre filles. Il fit ses études à l'Université de Dalhousie.

* *

M. Roy Stevens, diplômé de l'Université de l'Alberta et ancien journaliste au "Edmonton Journal", vient d'être nommé au poste de commissaire du commerce pour le gouvernement canadien. Il prendra son poste à Captetown, Afrique, ces jours-ci.

M. Edmond Chassé devient assistant-directeur de l'"Evènement" à Québec et M. Jean-Marie Turgeon lui succède comme chef du service des nouvelles au même journal. Nos félicitations aux deux confrères.

* *

La Chambre française, à 320 voix contre 255, a rejeté une motion d'amnistie en faveur du leader royaliste Léon Daudet, des Communistes encore en prison malgré leur élection comme députés, et des Autonomistes actuellement en proie à des poursuites en Alsace. La motion, qui avait été présentée par un Socialiste, fut rejetée après que le gouvernement eut posé la question de confiance. M. Daudet, à qui l'amnistie aurait permis de rentrer en France, est actuellement en Belgique.

* *

Le Dr H.-M. Tory, président du Conseil National des Recherches du Canada, a été élu président de la Société des Nations du Canada à l'occasion de la septième réunion annuelle qui s'est tenue à Ottawa, récemment.

L'hon. MacLean visite Edmonton

Le trésorier provincial, l'hon. P. G. Reid, annonce que des efforts seront faits pour constituer un bureau provincial des prêts aux fermiers.

Le gouvernement provincial fera tout son possible pour mettre au point le rouage provincial qui doit répondre, dans notre province, à l'organisation fédérale des prêts aux fermiers. L'hon. J. D. MacLean, ancien premier ministre de la Colombie britannique, visite en ce moment les provinces, pour stimuler la mise en action de ces bureaux. Nos lecteurs trouveront dans d'autres colonnes de notre journal des explications sur le fonctionnement de cette organisation. Des neuf provinces, Ontario, la Saskatchewan et l'Ile du Prince-Edouard sont les seules qui n'aient pas encore adopté cette loi. Notre bureau provincial a déjà été formé il y a quelques mois; il s'agit maintenant de le mettre en opération. La nouvelle loi constitue une compagnie d'hypothèques, applicables seulement aux fermes et aux terres agricoles.

En réponse à une question de journaliste, M. MacLean a répondu qu'il était maintenant hors de la politique et qu'il n'en voulait rien dire.

Les pensions des vieillards à Québec

Au cours de la présente session québecquoise, l'Opposition a soulevé un débat à propos de pensions aux vieillards indigents. Le gouvernement veut rejeter cette loi fédérale, sous prétexte que la province de Québec possède sa propre loi d'assistance publique. M. Guertin, député oppositionniste de Hull, a ouvert le débat en demandant la réduction de toute correspondance entre le premier ministre, le gouvernement, le ministre du travail, etc., relativement aux pensions de vieillesse depuis 1927. M. Guertin estime qu'on ne doit pas se borner aux discours sur les lois sociales, il faut en faire. La société doit adopter des mesures nouvelles pour faire face à des besoins nouveaux, dit-il. On donne déjà des pensions à ceux qui ont rendu des services à la province, aux soldats, etc., cela est bien, mais il ne faut pas oublier que l'ouvrier a, lui aussi, rendu service à son pays et que son salaire ne lui a pas toujours permis de mettre ce qu'il fallait de côté pour sa vieillesse. D'ailleurs, même si nous n'adoptons pas cette loi, n'est-il pas vrai que nous serons obligés de contribuer à la pension des vieillards des autres provinces?

M. Camilien Houde, député de Sainte-Marie — Montréal — a parlé pour appuyer M. Guertin, tandis que MM. Francoeur, Bédard et Gagnon ont pris parti pour le point de vue du gouvernement.

Du grabuge aux Communes anglaises

Le gouvernement Baldwin a failli être renversé, la semaine dernière, sur la question des compensations à accorder à l'Irlande du Sud, à cause des dommages subis lors de la révolte de Pâques 1916. L'arrivée opportune du premier ministre et son habileté à prendre la situation en mains ont seuls sauvé le gouvernement. Cette crise a été soulevée par MM. Winston Churchill et Col. Amery, qui ont tous deux été blâmés ouvertement par le premier ministre. On a cru que leur démission, le premier Chancelier de l'Echiquier, et le second secrétaire des dominions, leur serait demandée, comme résultat de cette maladresse.

La Western Canada Livestock Association

Cette association a tenu son 16e congrès annuel, la semaine dernière. Cette convention s'est terminée vendredi soir, à l'hôtel Macdonald, par un banquet. Le maire Bury présida le banquet et reçut les convives au nom de la cité d'Edmonton.

"Le bétail, a-t-il dit, est un facteur très importante dans notre vie agricole. Cette industrie est nécessaire pour le développement commercial et industriel de notre ville".

M. P. W. Abbott s'adressa aux délégués au nom de la Edmonton Exhibition Association et M. James Sutherland leur parla au nom des Pionniers d'Edmonton.

Un grand bal a suivi au Memorial Hall, après que plusieurs autres orateurs furent entendus.

NOUVELLES D'EDMONTON

La semaine dernière, les pompiers étaient appelés au American Hat Works Shop où un incendie venait d'être découvert. Les flammes avancèrent rapidement et firent craindre un instant que plusieurs édifices fussent brûlés, mais après plus d'une heure de travail, accompli par la froide température qu'il faisait, les pompiers réussirent à maîtriser le feu. Les dommages s'élèvent à environ $10,000 et les établissements suivants ont été endommagés: American Hat Works Shop, les bureaux Art League, Hillas Electric Co. et Colin Allan.

"L'immoralité nous savons où elle commence. Nous devons nous débarrasser de la danse commercialisée", vient de déclarer M. C. Croft à la réunion de la "Fédération of Community Leagues."

M. J. Davidson déclara qu'il n'était pas opposé à la danse elle-même mais à la danse commercialisée dans les cabarets du bas de la ville.

Une société de colonisation sur une grande échelle vient de se former à Edmonton, nous dit le "Edmonton Journal", avec des bureaux à 10256 103e rue.

Le président et le gérant de cette compagnie est M. A. Boileau, pendant que le directeur du service de colonisation est M. John Hawreliak qui s'est occupé de ce genre de travail depuis quelque temps. M. C. E. Gariépy, avocat de notre ville, en est le secrétaire.

Les personnes qui suivent, à un titre ou à un autre, ont été nommées membres d'un comité de consultation. Ce sont: MM. G. M. Dix, ancien directeur du bureau des recherches du Canadien National en Europe, maintenant gérant général de la "British Dominion Land Settlement Corporation, John R. McIntosh, agent des terres à Edmonton pour le "Hudson's Bay", G. M. Van Allen, président de la "Chambre de Commerce" d'Edmonton et ancien président de la compagnie "Alberta Colonization Association", le sénateur P. E. Lessard, Paul Robotta, P. R. Bahry, maire de Mundare, L. A. Giroux, député de Grouard, le major Jock Miller, H. R. Milner, S. R. Smith, Emil Skarin, consul Norvégien.

Le "Bulletin" nous apprend en outre que, d'après M. A. Boileau, gérant de la nouvelle société, celle-ci veut importer chez nous, au cours du printemps et de l'été 1929, 288 familles venant de Belgique, du Danemark, de la Suisse, de la Pologne, de la Norvège, de la Roumanie et de la Lithuanie.

Fermiers et libéraux du Manitoba s'unissent

Sous la pression de députés de son parti, le premier ministre Bracken acceptera la démission de deux ministres: les hon. H. W. Major, procureur général, et W. R. Clubb, ministre des Travaux publics. Il est possible que le poste de procureur général soit assumé par l'hon. H. A. Robsob, K.C., chef libéral, et que le premier ministre pourra fusionner les libéraux de la Chambre avec les Fermiers. Il est prévu que le parti Fermier disparaîtra de la Chambre, puisque ses unités s'uniront aux libéraux. L'hon. D. G. McKenzie est un autre libéral dans le gouvernement.

La Cie E.C.D. se réorganise

Une organisation capitalisée à $1,500,000 va prendre le contrôle de la E.C.D. Cette annonce fait suite aux négociations qui étaient en cours depuis plusieurs mois. La Cie R. A. Daly, de Toronto, a acheté la Edmonton City Dairy et la Woodland Co. Il est entendu qu'un stock d'une valeur de $1,000,000 de débentures sera émis à 6½ pour cent d'intérêt (valeur préférentielle) et, en plus, $30,000 de stock ordinaire. Cette valeur sera inscrite à la Bourse de Toronto. MM. W. W. Prevey et H. P. Madsen, de même que plusieurs autres, qui ont été intimement mêlés à l'entreprise à Edmonton depuis plusieurs années, resteront en fonctions.

Grains de semence pour 1929

(Notes des fermes expérimentales)

Le cultivateur prévoyant met à profit les journées d'inactivité que lui imposent les tempêtes de l'hiver pour faire un calcul soigneux de la quantité de semence qu'il lui faudra pour ses semailles le printemps suivant. Trop souvent le coffre à semence est vide lorsque l'époque des semailles arrive et l'on ne sait pas où s'en procurer. On sème alors tout ce que l'on peut trouver, sans s'inquiéter de savoir si la variété convient pour l'usage auquel elle est destinée ou pour le district dans lequel elle est cultivée. Souvent aussi la semence employée est très sale, remplie de graines de mauvaises herbes dangereuses ou de mauvais grains; les rendements sont pauvres à cause de cela et l'on passe les années suivantes à combattre les mauvaises herbes que cette semence apportées à la terre, sans parler du voisin qui fait des efforts honnêtes pour maintenir sa ferme propre.

Cette question n'est plus à discuter. On ne peut obtenir les meilleurs rendements de la récolte de grain que si l'on déploie les meilleurs efforts dans la sélection de la semence employée et dans la préparation du sol. Pourquoi donc employer de la mauvaise semence?

Beaucoup de variétés et d'espèces de grain ont été essayées à nos collèges d'agriculture, aux fermes et aux stations expérimentales, et l'on a aujourd'hui une assez bonne idée des variétés qui conviennent le mieux aux conditions moyennes d'une province. La première chose à faire est donc de se renseigner en consultant les bulletins ou en écrivant au collège le plus proche pour connaître les variétés et savoir où l'on peut se les procurer. Si ces variétés sont déjà cultivées, assurez-vous que vous en aurez assez, lorsque vous les aurez nettoyées parfaitement, pour ensemencer l'étendue nécessaire en 1929.

Ferme expérimentale,
Nappan, N.-E.

La vente des chemins de fer provinciaux est critiquée

MM. L. A. Giroux, député de Grouard, et M. C. McKeen, Lac Sainte-Anne, blâment le gouvernement d'avoir opéré la vente sans clause de garantie d'extension.

Ces deux députés oppositionnistes ont critiqué le gouvernement de n'avoir pas, en vendant les chemins de fer provinciaux, exigé que des travaux d'extension y soient garantis pour le bénéfice du nord. M. J. W. Frame, Athabasca, s'est joint à cette protestations. Le premier ministre Brownlee a défendu le gouvernement; il assure qu'avec la direction des deux grandes compagnies de transport, la population peut attendre un excellent service de ses chemins de fer. M. McGillivray, chef conservateur, parlant sur la même question, l'a envisagée au point de vue de la population entière de la province, puis plus particulièrement au point de vue des habitants du nord.

On demande de la protection pour les trappeurs

M. J. W. Frame, député libéral d'Athabasca, a réclamé, devant le comité d'agriculture et de colonisation, que l'on protégeât les trappeurs de métier et aussi les animaux à fourrure. M. Frame dit que, si une action prompte n'est prise, le renard, le rat musqué et d'autres animaux seront bientôt exterminés. Sous la loi actuelle, continue le député, un fermier ordinaire peut se procurer une licence et abattre un grand nombre d'animaux à fourrure, tandis que, moralement au moins, cette chasse appartient aux trappeurs qui vivent honnêtement de ce métier et aux habitants de ces districts.

Les ressources naturelles

Brownlee assure que le retour des ressources naturelles sera opéré d'ici deux ans.

Le premier ministre Brownlee vient d'exprimer sa conviction à la Législature que les gouvernements fédéral et albertain désirent tous deux régler d'ici deux ans la question du retour des ressources naturelles. "Je ne puis dire, à convenu le ministre, que le problème sera résolu au cours de cette année, ni je ne puis déclarer à présent quelle sera l'attitude du gouvernement sur cette question, mais je suis certain que, d'ici deux ans, la question sera réglée". Le premier ministre a fait cette déclaration à l'occasion de la justification qu'il a entreprise d'un bureau du gouvernement albertain à Londres. L'Alberta, croit-il, étant à la veille de connaître une période de grande extension, se doit de maintenir un tel bureau.

Pas d'augmentation des mills scolaires

Le bureau central des commissaires d'écoles a décidé à sa dernière réunion, qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter, cette année, les mills scolaires. Bien que l'impôt soit, pour 1929, de $68,000 plus élevé que celui de 1928, une augmentation de l'évaluation, va permettre de maintenir à 22,70 mills, comme en 1928, le chiffre de la taxe proportionnelle.

Rien ne peut remplacer la religion; le plus grand mal de notre époque est de n'en point avoir.
Pierre L'ERMITE.

Ce qui se passe en Alberta

Tenez, par instants, je me sens tant d'orgueil d'être catholique que j'ai peur d'être obligé de m'en confesser.
Paul LAMARCHE.

Coin des

BONNES AMIES

Un appel de la présidente

On me permettra bien, n'est-ce pas, du moins cette semaine, —une fois n'est pas coutume— de remplacer la secrétaire au "Coin des Bonnes Amies"?

Notre Cercle tiendra sa deuxième séance de l'année courante lundi prochain, le 4 mars, à 8 h. 15 p.m., au Club La Vérendrye. C'est là où, grâce à la complaisance des Chevaliers de Colomb, nous nous réunirons le premier lundi de chaque mois, comme par le passé.

Les "Bonnes Amies" se sont rendues en grand nombre à la séance du 13 février. Je leur en sais gré, et je veux croire que l'enthousiasme du début ira croisant. J'invite celles qui sont encore hésitantes, à joindre nos rangs; qu'elles soient assurées du meilleur accueil.

Je compte sur l'active bienveillance de tous les membres pour maintenir le bon renom de notre Cercle; pour accroître nos activités et faire, tout en nous récréant, quelque chose d'utile pour la cause canadienne-française, pour notre race. Il faut envisager les possibilités dont nous disposons. Pour qu'une association soit vivante, il faut des membres actifs, mettant en commun toutes les forces de leurs volontés réunies. Les idées auxquelles la vie de notre Cercle est liée ne sauraient être appliquées efficacement sans un effort, sans une recherche pour déterminer ce que sont ces forces qu'il s'agit d'amplifier. C'est pourquoi je compte sur la générosité intelligente de celles qui jusqu'ici ont été à l'avant-garde, comme de celles dont l'intérêt vacille; sur l'impartialité de celles qui croient, comme de celles qui doutent. Que les Bonnes Amies donnent l'exemple, en réunissant, dans une atmosphère de concorde, leurs volontés de penser et d'agir. Ne nous donnons pas en triste spectacle à nos ennemis, qui attendent qu'on offre à leur désirs impatients, la folie de divisions funestes.

A l'oeuvre donc, mesdemoiselles. Je vous donne rendez-vous pour lundi soir prochain, au Club LaVérendrye. Nous parlerons littérature, musique, etc. . . .

E. LEVESQUE,
présidente.

Les Jeunes Canadiens

Les Jeunes Canadiens se font un devoir d'offrir par la voix de la "Survivance" leur plus sincères félicitations à leur ami Paul Poirier, à l'occasion de la conférence qu'il a donnée au Club La Vérendrye.

Ce fut un spectacle agréable de voir le grand nombre de Jeunes Canadiens qui y assistèrent. Cela prouve aussi combien notre membre le plus dévoué est estimé.

M. Conrad Fouquette, accompagné par M. Maurice Lavallée, nous fit goûter deux jolies chansons qui furent très appréciées. M. Paul Taillefer recueillit aussi de nombreux applaudissements pour ses deux morceaux de piano.

Les Jeunes Canadiens font leur carême. Ils avouent bien entre eux qu'ils ont besoin de faire pénitence, mais devant les Bonnes Amies . . . ils n'avouent rien.

Saint-Joachim

Conférence de M. Paul-E. Poirier

Nous avons assisté lundi dernier à une belle soirée. M. Paul-Emile Poirier, avocat, fit une sérieuse conférence sur un sujet d'actualité. Nous devons remettre la publication de son texte vu l'abondance des matières, mais la semaine prochaine nous en publierons de copieuses tranches.

La chose valait d'être entendue. Mais, nous le répétons, nous reviendrons sur sa conférence.

La soirée était organisée par les Dames de Saint-Joachim.

Mme J.-L. Petitclerc, présidente souhaita la bienvenue à l'auditoire nombreux qui s'était rendu là pour entendre le conférencier.

M. Conrad Fouquette nous chanta deux délicieuses choses, notamment "Le laboureur" de Morrisset, accompagné de M. M. Lavallée.

M. Paul Taillefer nous rendit avec talent deux morceaux de piano.

Mme J.-L. Petitclerc remercia le conférencier de son travail fouillé, bien au point et invita le public à assister à la prochaine conférence qui aura lieu au même endroit le dernier lundi du mois de mars. Nous aurons alors le plaisir d'entendre le Père Faure, S.J., dans un sujet de son choix.

La soirée organisée par les Dames de Saint-Joachim, qui eut lieu dans la salle paroissiale dimanche dernier fut un véritable succès.

Environ deux cents personnes de toutes les paroisses de la ville se sont rendues à notre invitation, et dans les deux salles on jouait au whist et au bridge.

Les jolis prix collectés par Mme Dow furent gagnés comme suit: au whist, 1er prix, Mme Tiernan, 2e prix, Mme Hervieux, 3e prix, Mme Cantin, consolation, Mlle L. Dansereau; 1er prix des hommes, M. L. Froment, 2e prix, M. Lavallée, consolation, M. Jacques Jenvrin. Au bridge, 1er prix, Mme G. MacNamara, 2e prix, Mme C. E. Gariépy, consolation, Mme E. Bérubé; 1er prix des hommes, M. R. Bouchard, 2e prix, M. R. McNamara, consolation, M. O. Trépanier. Le prix d'entrée fut gagné par Mme A. Joncas.

La partie de cartes terminée, Mlle Gertrude Amyot nous prouvait encore une fois qu'elle était musicienne par la manière dont elle rendit "Valcik" de John Mokrzs et "Marche mignonne" de Pol Dini.

Une comédie en un acte intitulée "Lune rousse", jouée par Mme Petitclerc, Dr Petitclerc et M. N. O. Paquette, suivit. Nos félicitations à ces trois acteurs qui sont toujours très populaires.

Le R. P. Langlois, au nom des Dames de Saint-Joachim remerciait tous ceux qui sont venus passer la soirée avec nous ainsi que les artistes qui ont pris part au programme.

En plus, les Dames de Saint-Joachim tiennent à remercier tout spécialement leur présidente, Mme Petitclerc et Mme Robitaille qui se sont dévouées à l'organisation de cette soirée, ainsi que le comité de réception composé de Mmes Amyot et Dame qui ont gracieusement reçu les invités.

Saint-François d'Assise

Le Mardi Gras, Mme A. Lafleur recevait à une soirée surprise, organisée par Mmes Bolton et Kimmerly. Comme on voulait faire trêve de divertissements bruyants pendant le carême, on décida de se réunir le Mardi Gras, pour se récréer bien, pour se récréer à la canadienne. C'était une résurrection des belles soirées canadiennes d'autrefois. M. C. Downey, joueur de violon, sut chatouiller admirablement les oreilles, et Mlle Joséphine Chévigny fit tant et si bien au piano, que de mémoire d'homme, on ne se rappelait qu'elle pût être interprète de plus beaux sentiments dans son jeune temps.

Outre les personnes nommées plus haut, étaient présents, MM. et Mmes E. Gaumont, R. Gadoury, A. Causabon, E. Talford, M. Brunelle, U. Urquarth, S. Crownfield; Mmes A. Tougas, A. Gaumont et J. Tremblay; Mlles A. Patenaude et Goodrich; MM. G. Brunelle, D. Foster, Bolton, Kimmerly et H. Lavoie.

Les amis de Mme J. Tremblay sont heureux d'apprendre le succès qu'elle vient de remporter en Cour d'appel. En novembre dernier, le Stanley Investment Co. réclamait de Mme Tremblay une commission pour la vente de son hôtel à Vimy. La Cour de district donna gain de cause à la Stanley Investment Co. Dernièrement Mme Tremblay fit une inscription en Cour d'appel qui cassa le jugement de la Cour de district.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII—Alphonse Lavoie, Marguerite Lavoie, Alice Lafleur, Lucien Tougas.

Grades VI et V—Angéline Gariépy, Francis Kimmerly.

Grades IV et III.—Maurice Jigard, Joseph Potvin, Alfred Potvin, Réal Lavoie.

Grades II et I.—Gérard Tougas, Damase Lavoie, Joseph Longoz, Victor Lavoie, Victor Martel.

Collège des Jésuites

Le P. Philippe Bélanger, directeur du cercle Grandin de l'A.C.J.C., vient de fonder un "Avant-Garde" de l'A.C.J.C.

Tout en gardant l'esprit de l'A.C.J.C., ce groupement adopte l'organisation et un peu les méthodes "scoutes", si populaires chez les jeunes. Les membres de l'association prennent même le nom d'"Eclaireur" (Scout); "Avantgardiste" aurait une tournure un peu rébarbative.

Comme dans les autres organisations d'"éclaireurs", le groupe est divisé en patrouilles comprenant un chef et cinq ou six membres. Pour être "éclaireur" du premier degré, il faut faire la "promesse". L'"éclaireur" du second degré doit en plus avoir obtenu dix brevets.

Voici la "promesse" de l'"éclaireur":

"Sur mon honneur, et avec la grâce de Dieu, je m'engage:

1.—A servir de mon mieux, Dieu, l'Eglise et la patrie;

2.—Aider mon prochain en toutes circonstances;

3.—A observer la loi de l'"Avant-Garde".

Loi de l'Avant-Garde:

1.—L'éclaireur met son honneur à mériter confiance.

2.—L'éclaireur est fait pour servir et aider son prochain.

3.—L'éclaireur est l'ami de tous et le frère de tout autre éclaireur.

4.—L'éclaireur est poli, distingué dans sa tenue, dans ses manières, dans son langage.

5.—L'éclaireur obéit sans réplique et ne fait rien à moitié.

6.—L'éclaireur est maître de soi et courageux; il prie, sourit et chante dans ses difficultés.

7.—L'éclaireur parle toujours en français à un autre canadien-français; il évite les termes anglais autant que possible.

8.—L'éclaireur est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

DEVISE
Piété, étude, action
Trois principes directeurs:

1.—L'éclaireur pratique fièrement sa religion et lui est fidèle dans tous les actes de sa vie.

2. — L'éclaireur canadien-français est fier de sa race; il veut qu'elle vive et grandisse.

3.—Le premier devoir de l'éclaireur est de bien remplir ses devoirs d'écolier.

Brevets à gagner par les éclaireurs du 2e degré

1. — Conduite (témoignage "Optimé").
2.—Athlète.
3.—Servant de messe.
4.—Propreté.
5.—Déclamateur.
6.—Electricien.
7.—Interprète.
8.—Historien.
9.—Sténographe.
10.—Dactylographe, etc. . . .

La première réunion eut lieu en présence du P. Jean, du P. Préfet, du P. Hamel, des PP. Beaucage, Brossard, Handfield, Hébert et Lalonde. Les trois chefs de patrouilles, St-Arnaud, Bougie et Irénée Desrochers, après avoir été examinés par le P. Bélanger sur les obligations d'un éclaireur, firent la "promesse" et reçurent la décoration du premier degré.

Plusieurs autres élèves, candidats à l'"Avant-Garde", étaient présents. A cet auditoire, le P. Bélanger adressa un petit discours-programme. Un éclaireur doit être fier d'être catholique et canadien-français, et il doit être chevaleresque. A ce dernier titre, il doit n'avoir pas besoin de surveillant, n'avoir jamais peur de bien faire et rendre service aux autres. "L'esprit du collège est bon; mais vous êtes capables de faire quelque chose pour l'améliorer encore. Vous devez savoir vous conduire par vous-mêmes et ne pas profiter des faveurs pour jouer des tours."

Le P. Préfet adressa aussi quelques paroles d'encouragement et engagea les éclaireurs à développer en eux le sens de l'honneur, cette qualité éminemment française, à s'habituer à se conduire bien non parce qu'on les voit, mais par conviction.

Saint-Edmond

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grade VII—Margaret Dostaler, Mathilde Mussieux, René Curial.

Grades VI et V—Eva Girard, Guilbert St-Jean, M.-Claire Barbeau, Roméo Goulet, C.-E. St-Jean.

Grade IV—Gertrude St-Jean, Emilie Girard, Claire St-Jean, Willie Pilon, Lionel Girard.

Grade III—Jean-Louis Barbeau.

A l'hôtel de Ville

L'échevin C. L. Gibbs a lancé une attaque au conseil de ville, lundi soir. Il prit pour prétexte une lettre lue et provenant de M. Julian Garrett, gérant de la North-West Utilities Ltd., qui répondait à des questions posées par l'échevin Gibbs, s'enquérant de ce que la compagnie de gaz a fait pour se conformer aux directions de la commission des utilités publiques. "En réponse aux questions faites par les échevins Gibbs et East," la lettre disait: "Je désire porter à votre connaissance que la compagnie a à l'étude un plan qui prévoit une augmentation de la production du gaz d'année en année et permettant de faire face à la demande." "Ceci n'est pas une réponse du tout, dit M. Gibbs, qui lança une attaque contre la commission des utilités publiques. "La compagnie du gaz dit pratiquement qu'elle n'a rien fait, qu'elle ne fera rien tant qu'elle ne sera pas prête. Si c'est ainsi que ces compagnies conçoivent leur devoir, le plus tôt nous nous en débarrasserons, le mieux ce sera." Il propose que les mêmes questions soient transmises de nouveau à la North-West Utilities pour réclamer une réponse plus précise.

La commission des écoles ne construira pas tout ce qui était prévu

Considérant les estimés préparés pour les constructions et les réparations à faire pour les écoles au cours de l'année 1929, le comité des Commissaires d'écoles a décidé d'en rabattre de $50,000 sur les projets présentés par M. Herbert Story, commissaire pour la construction. Tel qu'il subsiste, le programme de 1929 ne s'élève plus qu'à $25,755 au lieu de $70,780.

Presque toute la soirée de mercredi dernier a été employée à revoir chaque item de ce programme, dans le but d'en réduire le chiffre. Les plus grands rabais ont été opérés sur les items qui prévoyaient la construction d'escaliers neufs pour les deux écoles supérieures de Norwood et de Strathcona, soit $7,000 pour chaque école. La nouvelle décision prévoit des réparations seulement et au coût global de $1,500.

Les gardiens d'écoles, par leur organisation professionnelle "International Union of Operating Engineers", ont soumis 16 items, demandant en même temps une entrevue avec les membres de la commission. Ces demandes ont été référées au comité pour considération.

Quelques autres requêtes et pétitions sont arrivées devant le bureau.

$700,000.00 d'améliorations au téléphone d'Edmonton

M. R. Christie, surintendant du téléphone de cette ville, vient de soumettre au bureau des commissaires un rapport dans lequel il suggère de remplacer le système trois-fils d'après lequel opère actuellement notre téléphone, par un système moderne deux-fils. Cette dépense serait répartie comme suit: $329,000. cette année et $391,000 l'an prochain. Ceci ne regarde que l'échange principal d'Edmonton. Ceux du nord et de l'Ouest auront également leur part d'améliorations, mais ces derniers travaux peuvent être remis à 1932 ou 1933, dit le rapport. La suggestion de M. Christie fait partie intégrante du programme adopté par le département depuis janvier 1919. Lorsqu'il sera entièrement rempli l'échange principal donnera un service de premier ordre. Cette mesure est rendue nécessaire à cause de l'importance que prend chaque jour ce service. Si les améliorations décrites ci-haut n'étaient pas terminées au début de 1930, le département du téléphone aurait probablement à envisager un difficile problème.

Un magistrat énergique

La guerre à cette coutume de porter une gourde d'alcool.

Le magistrat Primrose vient de donner une leçon énergique aux jeunes garçons qui portent des gourdes d'alcool et qui en font distribution aux jeunes filles. Il vient de condamner un jeune homme du nom de William Rail à trois mois de détention pour cette offense. C'est d'ailleurs la deuxième offense de l'accusé. "Il n'y aura plus d'option d'amende pour ceux qui viendront devant moi sous cette accusation, a déclaré énergiquement le Col. Primrose. Ce sera la prison chaque fois et je voudrais faire comprendre aux jeunes gens qu'ils doivent réaliser ce qu'ils font en donnant à une jeune fille des boissons alcooliques. Il y a une certaine classe de jeunes garçons qui fréquentent les salles de danse de la ville, font connaissance avec des jeunes filles et leur servent de la boisson." Toute personne de bon sens ne pourra qu'approuver l'attitude opportune prise par ce magistrat. Si l'abus ou même l'usage des boissons alcooliques n'est pas recommandable pour les jeunes gens, que dire de l'habitude chez les jeunes filles?

Nous avons 36 sociétés coopératives

L'effectif augmente

L'hon. R. G. Reid, trésorier provincial, a présenté son rapport à la Chambre la semaine dernière. Il indique que nous avons 36 sociétés coopératives de crédit avec un effectif de 1305 adhérants.

A la fin de l'année 1928, nous avions 35 sociétés en activité, mais depuis cette date, une autre a été fondée à Tofield. Durant l'année, l'effectif est passé de 1231 membres à 1305.

Le gouvernement a avancé sous forme de prêts, durant l'année, la somme de $1,043,239. A ce montant, il faut ajouter une balance pour l'année 1927 de $647,019, ce qui fait un montant total de $1,690,253.59. De ce montant, $655,452 ont été remboursés.

Membres de l'A.C.F.A. à Lamoureux

Nous publions ci-dessous la liste des personnes qui se sont enrôlées dans l'A.C.F.A. lors de la dernière réunion du Cercle Lamoureux. On notera que l'on a enrôlé les femmes. Très bien!

Lamoureux—M. Arthur Lamoureux, Mme Arthur Lamoureux, M. Laurent Lamoureux, M. Siméon Langlois, Mme Siméon Langlois, Rév. J. H. Garnier, M. Jos. Normandeau, Mme Jos. Normandeau, M. Isidore Paradis, Mme Isidore Paradis, M. Charles Rocque, Mme Charles Rocque, M. Jean Normandeau, Mme Jean Normandeau, M. Jos Gravelle, Mme Jos. Gravelle, M. Raoul Langlois, M. Lucien Langlois, M. Ephrem Langlois, M. Adélard Gaumont, Mme Adélard Gaumont, M. M. Couture, M. Enoch Lepage, Mme Enoch Lepage, M. Zéphyr Normandeau, M. Wilfrid Godbout, M. Eudore Godbout, M. Léo Godbout, Mme Léo Godbout, M. Théo. Landry, Mme Théo Landry, M. Alphonse Lamoureux, Mme Alphonse Lamoureux, M. Omer Houle, M. Emile Normandeau, M. Pierre Turgeon, M. Omer Villeneuve, M. Joseph Godbout, Mme Joseph Godbout, M. Théo. Lachapelle, M. Camille Villeneuve, Mme Camille Lachapelle, M. Robert Lepage, M. E. Normandeau, M. Edmond Noël, Mme Edmond Noël, M. P. Lamoureux, M. Philodore Lamoureux, M. Emilien Paradis, Mme Emilien Paradis, Fort Saskatchewan: M. Octave Lachapelle, M. Eug. A. Rocque.

A Gil Florentin

Le courrier nous apporte cette semaine un article très intéressant de "Gil Florentin", mais il n'est malheureusement pas signé et il ne porte ni adresse ni le nom véritable du collaborateur.

Nous nous ferons un plaisir de publier cet article si "Gil Florentin" veut bien révéler son identité.

Nous profitons de l'occasion pour dire ici que nous ne pouvons jamais publier un communiqué, ou lettre ouverte à moins que nous connaissions l'auteur.

Saint-Vincent

M. Aurèle Leclerc, après un voyage à Donnelly, Falher et Girouxville, où il a été visiter ses nombreux amis, nous est revenu enchanté de son voyage, mais décidé plus que jamais à rester parmi nous.

Nos amis de Thérien ont été enchantés d'apprendre que grâce aux démarches de l'A.C.F.A. leur village conservera son nom et sa bonne renommée.

Nous pensons bien qu'à la suite de ce succès, nos amis de Mallaig vont faire un effort pour faire franciser le nom de leur active localité. Mallaig est une nouvelle station sur la ligne Ashmont-Bonnyville; c'est un endroit peuplé en très grande majorité de Canadiens-français, tous colons de la première heure, travailleurs et tenaces à la besogne, aussi c'est parmi eux qu'on peut trouver les fermiers les plus progressifs et les prospères à 20 milles à la ronde. Ils ont trouvé curieux et même cocasse de voir leur nouvelle station affublée d'un nom écossais; ils pensent, et en cela, ils ne peuvent être taxés d'un nationalisme étroit et mesquin, qu'au point de vue historique—la géographie humaine et l'histoire tout ensemble—le nom de l'un des premiers pionniers de la place conviendrait beaucoup mieux. Et s'il y avait quelques difficultés à donner le nom d'un de faire l'accord sur le nom vivant, il serait facile en ce cas, d'un disparu. Il y en a déjà plusieurs qui sont décédés après avoir laissé un excellent souvenir dans la région. Parmi tous ces derniers on pourrait même certainement en trouver qui reposent dans quelque tranchée de France, où ils y ont sacrifié leur vie pleine de jeunesse et d'espérance, pour que la vie et la jeunesse puissent continuer ici, sans interruption.

Le dimanche, 10 février, muni des sacrements de l'Eglise, Thomas Bilodeau est décédé chez son fils Dorilla. Depuis plusieurs semaines il faiblissait de plus en plus, mais il garda jusqu'au dernier moment sa connaissance pleine et entière. Ayant toujours mené une vie exemplaire, il vit venir la mort sans crainte ni effroi. Le défunt, âgé de 66 ans, était né à Saint-Fidèle, comté de Charlevoix; en 1911 il vint s'établir dans l'Ouest et prit un homestead à Sainte-Lina où il résida jusqu'en 1928. Sentant ses forces faiblir il se retira à St-Vincent où deux de ses fils sont établis. Il laisse pour le pleurer cinq garçons et une fille: Henri, à Sainte-Lina; Ludger et Dorilla à Saint-Vincent; Joseph à Montréal; Alfred en Californie, et Mme Ulisse Savard à Montréal.

L'inhumation a eu lieu le 12 au cimetière de Sainte-Lina, où son épouse et deux filles —Mme Philias Durocher et Mme Alphonse Brisson—reposent déjà de leur dernier sommeil.

Une tombe n'était pas encore fermée qu'une autre s'ouvrait: le 11 février Albert Ouellette tombait foudroyé par une maladie qui pardonne rarement. Le défunt était âgé de 29 ans, il était né à Terrebonne où sa famille a laissé de si vivantes sympathies; il vint dans l'Ouest en 1918 avec son père et sa mère, qui s'établirent d'abord au Lac la Biche, puis vinrent à Thérien. Le jeune Albert fut toujours un garçon aimable et dévoué, il ne laisse que des regrets parmi les siens et parmi les nombreux amis qu'il s'était créés. Il laisse pour le pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Ovila Ouellette, plusieurs oncles et tantes, dont le Rév. J. A. Ouellette à qui les Canadiens français de l'Ouest doivent tant. Deux frères et trois soeurs lui survivent, tous établis à St-Vincent ou à Thérien.

A ces deux familles si cruellement éprouvées, leurs nombreux amis et connaissance offrent leurs douloureuses et sympathiques condoléances.

Le souvenir d'une vie exemplaire est pour les chers disparus comme une prière perpétuelle qui monte à Dieu.

Correspondant.

NOS CENTRES FRANCAIS

Legal

Dimanche dernier, eut lieu la deuxième partie du concours de smear. Cette innovation, introduite dans nos soirées d'hiver, semble avoir l'approbation du public, car l'assistance devient chaque fois de plus en plus nombreuse. Il est vrai, que les beaux prix qui sont exposés, à tour de rôle, dans les magasins du village, attirent les joueurs de cartes. Ces prix sont au nombre de six et tous des prix de valeur. Les plus hauts points de la partie de dimanche soir, furent emportés par Mlle Gisèle Léger, Mme H. Lefebvre, MM. Joseph Boisvert et Edgar Caron. Après les cartes, nous eûmes une séance de vues, nous faisant voyager à travers la Suisse italienne par le chemin du Saint-Gothard, ainsi qu'une étude sur les animaux sauvages en captivité.

Nous avons à déplorer cette semaine un fâcheux accident. Louis Caouette était occupé à scier du bois de chauffage chez l'un de ses voisins, Louis Rochon. Voulant détacher avec le bras, la courroie de sa machine en marche, il fut brusquement entraîné et projeté, tête première, sur le moteur. Le choc fut si violent qu'il resta sans connaissance de longues heures. Le Dr Riopel fut mandé en toute hâte et lui administra les soins urgents. Les dernières nouvelles sont relativement assez bonnes, bien que le blessé se plaint et souffre beaucoup.

Nous avons appris trop tard, pour être inséré dans la chronique de la semaine dernière, que la maison de Ozias St-Jean, dans le district de Diligence, avait été totalement détruite par un incendie. C'est le premier feu, que l'on ait à enregistrer dans la paroisse depuis douze mois. C'est pénible d'être privé subitement de logis, surtout à cette saison de l'année. Heureusement que M. St-Jean a pu se réfugier chez son beau-fils, Ferrier Labelle qui demeure sur la terre voisine. Nous prions M. O. St-Jean d'accepter l'expression de notre plus sincère sympathie.

Donat Bougie est arrivé de Saint Paul des Métis et nous rend visite. Mme Gravel de Beaumont est venue passer quelques jours chez sa fille, Mme Albert Chalifoux. Mme Jos. Nadeau de Vancouver, qui était en promenade chez ses belles-soeurs, Mmes Agibe Boisvert et Philippe Mercier, a repris le chemin du Pacifique.

Mardi de la semaine dernière, plusieurs automobiles revenant de la Ville, ont été surprises par la bourrasque de neige, qui, en quelques heures, avait bloqué les chemins. Ce n'est que vers 3 et 4 heures du matin, qu'ils purent atteindre Legal, après dix heures de pénible trajet.

Edouard Henry, atteint d'un commencement de pneumonie est parti de suite pour Edmonton. Le mal ayant été pris à temps, il se rétablira assez vite. Il est soigné à l'hôpital de l'Université.

Alfred Garneau, agent des machines agricoles et représentant de l'I.H.C., est occupé à décharger un wagon de tracteurs de cette compagnie. Il y en a dix. Ceci annonce le printemps.

Baptêmes.—Marie Thérèse, née de Georges Labby et Adélaïde Lemire. Parrain, Joseph Pelletier; marraine, Dora Labby.

Marie Rita Jeanne, née de André Pelletier et Marie Ouellette. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Pelletier.

Joseph William Léopold, né de Antoine Dumais et Blanche Laforce. Parrain et marraine, M. et Mme William Demers.

Joseph Jean Paul, né de Georges Leduc et Pauline Legresley. Parrain et marraine, M. et Mme Théode Leduc, grands'parents de l'enfant.

Correspondant.

Saint-Edouard

M. Jean Thomas Marcoux devait livrer au public, la semaine dernière, son secret pour prendre les souris. Toutefois, pas un mot des 15 souris dans la dernière "Survivance". Le possesseur du fameux attrape-rongeurs a-t-il cherché à le vendre? Le dit secret ayant transpiré dans Saint-Edouard, nous croyons pouvoir en faire bénéficier les lecteurs.

Prendre des souris en grand nombre, c'est la plus simple des choses, quand il y en a. Comme M. Marcoux l'a fait, prenez une écope à grain (ce que les Anglais appellent scoop-shovel) ou bien tout autre vase en tôle, assez profond; mettez dans le fond un peu de grain et laissez ce vase, le soir, dans une crèche par exemple. Les souris gloutonnes vont s'abîmer les unes sur les autres au fond du vase et ne pouvant en gravir les parois glissantes, elles demeureront prisonnières.

Voilà tout le secret de M. Marcoux.

Dans son désintéressement, il le livre pour rien.

Morinville

Certaines gens de la localité remplis de bonne volonté ont réussi à déboucher le chemin d'Edmonton et depuis huit jours les autos et camions circulent à volonté entre Morinville et la capitale. Nous ne voyons pas exactement comment la municipalité ou le gouvernement ne se font pas un devoir d'entretenir ce chemin qui est une artère principale conduisant au centre des affaires. A bon entendeur, salut.

Nous avons eu dimanche dernier, notre première soirée familiale. Sous les auspices des syndics de la paroisse, MM. Caouette, Boissonneault, Behiels, Sabourin et Lajoie. Inutile de dire qu'elle était attendue avec beaucoup d'anxiété par notre population et la preuve c'est que la salle était remplie. Plus de quarante tables étaient garnies de joueurs anxieux d'essayer leur talent pour les cartes et naturellement tous n'ont pu remporter la victoire dès le premier soir.

La soirée se termina par un programme qui fut des plus goûtés. L'impayable B. Breux sut tenir son auditoire sous le fou-rire chaque fois qu'il parut sur la scène. Nous pourrions en dire autant de son copain A. Couture, et ces deux acteurs consommés étaient puissamment secondés par A. Riopel et R. Chabot.

Pour dimanche prochain l'on nous annonce une autre soirée non moins intéressante sous les auspices des Dames de Sainte-Anne et avec un programme où l'élément féminin figurera davantage.

Baptêmes.—Robert Emile Joseph, enfant de Sylvio Gibeault et Irma Vandale. parrain et marraine, Hermas Gibeault et son épouse, grands'parents de l'enfant.

Eugène Joseph André, enfant de J. A. Pelletier et Camélia Fortin. Parrain et marraine, Eugène Béland et son épouse, amis de la famille.

Marie Thérèse Claire Krust et Odile Meunier. Parrain et marraine, Armand Sylvestre et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

L'ange de la paix semble s'être envolé de notre hôtel de ville et nous ne pouvons nous empêcher de désirer son retour au milieu de nous. Faisons en sorte que Morinville donne l'exemple à tous les autres centres de langue française par l'harmonie qui règne entre tous ses membres et par l'esprit progressif de ceux qui ont reçu mission de diriger sa destinée.

Nous avons depuis une semaine une quinzaine d'hommes qui sont occupés à placer les poteaux pour la lumière électrique qui nous viendra de Calgary durant le cours de l'été. En attendant chacun s'attend à avoir devant sa porte une belle grosse lumière qui fera de sa maison un beau bleu-ciel sans nuage aucun.

L'accident survenu à l'auto de M. J. A. Pelletier, de notre paroisse, et celui de M. Létourneau, de Legal, s'est arrangé à l'amiable, les deux parties payant chacune leurs frais.

Chauvin

M. Eloi Gagnon est de retour de sa promenade de l'Est.

M. Charles Prevost est revenu avec lui de Saint-Jacques. Il vient pour s'établir ici, il paraît qu'il a acheté la ferme de M. Goodall pour $12,000 comptant.

M. J. B. Girard est aussi de retour de son voyage de l'Est.

Les syndics auront leur partie de cartes le 3 mars.

Le Rév. Père Huet doit rester au repos avec un mauvais rhume.

M. et Mme Henri Bolduc du garage de Ribstone étaient à Chauvin ces jours derniers avec un camion. En retournant il a laissé son camion sur le bord d'un lac, je ne sais dans quelle intention.

M. et Mme René Pagé de Irvine, Sask., étaient à la messe dimanche. Ils sont venus en auto.

Mme veuve E. Côté et Mlle Y. Poirier sont allées à Edmonton la semaine dernière.

Correspondant.

Picardville

Une belle fête de parents a été célébrée à Picardville chez M. Louis Breault, le premier jour de l'an, qu'on n'oubliera certainement pas facilement.

M. Moïse Comeau et sa dame qui demeuraient autrefois à Morinville et depuis le mois d'octobre dernier à Picardville avec leur fille Mme Louis Breault, ont eu le bonheur de recevoir la visite de deux de leurs enfants, une fille, Mme A. A. Cyre, de Yakima, Wash., qui n'était pas revenue au Canada depuis 14 ans, et un fils, M. Napoléon Comeau, parti depuis plus de 23 ans. Ces deux derniers ont fait le bonheur de la famille entière.

M. et Mme Moïse Comeau ont eu le bonheur d'avoir six enfant et tous les six étaient présents à cette belle fête de famille, M. Alfred Comeau et son épouse, M. Hector Comeau et son épouse, M. Francis Comeau et son épouse, tous de la Rivière-qui-Barre; Mme A. A. Cyre, de Yakima, Wash., M. Napoléon Comeau du Dakota Sud; Mme Louis Breault de Picardville.

Etaient présents, MM. Breault et Mlles Breault et Mme Breault, mère.

Il y eut de nombreuses chansons et un joyeux entrain, sans oublier la sauterie.

M. Moïse Comeau et son épouse sont âgés respectivement de 80 ans et jouissent d'une santé parfaite.

Saint-Paul

Vendredi, le 23 février, est décédée à l'âge de 20 ans, Laurette, fille de Georges Deslauriers de cette paroisse.

Depuis longtemps déjà tout espoir de guérison était perdu, et résignée elle attendait dans un calme admirable, l'heure tragique de sa mort.

Avec une résignation qui arrachait des larmes, la disparue avait abandonné tout espoir de revenir auprès des siens. Venaient des heures, cependant où elle se prenait à espérer et reconstruisait avec le secours d'une douce illusion toutes sortes de rêves sur un avenir incertain. Mais bientôt après, elle sentait l'échafaudage de ses rêves, s'écrouler sous la main brutale de la réalité.

Presqu'une enfant, à l'âge où l'existence renferme en elle la plénitude des promesses, elle n'hésita pas à sourire devant la mort qui accourait à grands pas.

Elle était la seule fille de M. Deslauriers, et elle laisse en guise de testament des souvenirs inépuisables de bonté et d'amour filial. Aussi lorsque la mort est venue la chercher, les desseins de la Providence apparurent impénétrables. Mais les anges, là-haut, comptent un membre ailé de plus dans les phalanges éternelles. Qu'il soit donc fait selon la volonté du Très Haut!

Les funérailles eurent lieu lundi le 25; bon nombre de parents et d'amis y assistèrent.

Les porteurs étaient: MM. Prosper Foisy, Réal Fraser, Urgèle Pigeau, Poulin, Raymond Farley, Georges Pépin.

Les Enfants de Marie, dont la défunte faisait partie, se sont fait un devoir d'y assister en grand nombre.

Le 20 M. et Mme Célestin Hurtubise faisaient baptiser leur dix-huitième enfant: Marie-Madeleine, Eliane, Lorraine. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Prenevost.

Le 24, c'était le onzième enfant de M. et Mme Joseph Girard qui recevait au baptême les noms de Joseph Sylvio Victor. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Joly, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations aux grosses familles.

Est de passage à Saint-Paul le R. P. Philippot, O.M.I., d'Edmonton.

Saint-Vincent

Nous avons appris avec un vif plaisir que M. Franc Robarre se remet à espérer des jours meilleurs après avoir subi une opération à l'hôpital Général d'Edmonton. Nous espérons que dans quelques semaines il sera de retour à Saint-Vincent, mieux portant que jamais.

Samedi, 16 février, avait lieu l'assemblée annuelle des contribuables de la municipalité de Saint-Vincent. Trois nouveaux candidats se présentent contre les trois conseillers finissant leur terme, ce sont, dans le district de Saint-Vincent, M. Albert St-Arnault et M. Ovila Martin; dans le district de Thérien, M. Crother et M. Arthur Guilbault, junior; et dans le district de Flat Lake, M. Cousin et M. Ross.

Les derniers journaux nous ont appris que le nouveau programme de construction du C. N.R. comprend l'achèvement de la ligne Bonnyville à St-Walburg, d'ici trois ans nous aurons donc un débouché sur l'Est. Cette nouvelle nous a causé une joyeuse surprise.

Correspondant.

Végreville

Sous le patronage de la Chambre de Commerce de cette localité, on a entrepris la construction de charrue pour la neige et les fermiers se sont engagés à fournir les hommes et les chevaux nécessaires pour garder, autant que possible ouverts les chemins qui conduisent à la ville. Les voyageurs se félicitent de cette bonne initiative et il est à désirer que d'autres localités fassent aussi le même travail.

Lamoureux

Mercredi, le 20 février, M. Louis Normandeau est venu donner une conférence avec projections, sur le "Cartel de blé" . . . Malheureusement l'état des chemins était affreux et un petit groupe seulement répondit à l'appel. Nous avons été vivement intéressés par les explications données par l'excellent conférencier, quand les vues défilaient. Après avoir fait connaissance avec le bureau des directeurs du cartel, nous avons vu sur l'écran l'état comparé de la production du blé dans les divers pays du monde. Et chacun de s'étonner de voir la petite Europe au premier rang. C'est que si l'Europe est petite, comparée à l'Amérique, elle est infiniment plus peuplée, et malgré que chaque fermier n'ait qu'un petit lopin de terre, grand comme un mouchoir de poche, le terrain cultivable est presque entièrement travaillé et produit non seulement du blé, mais toute espèce de céréales et de fruits. Reconnaissons toutefois que l'Amérique est supérieurement organisée pour le transport et la vente du grain. C'est l'impression que l'on garde, en voyant les élévateurs gigantesques bâtis un peu partout au Canada.

Dimanche soir, le 24 février, avait lieu la soirée au profit de l'A.C.F.A. Dès huit heures des groupes imposants faisaient leur entrée dans la salle paroissiale. Un peu plus tard on s'étonnait de ne pas voir apparaître les acteurs qui devaient venir du collège . . . C'est que le chemin de la ville a souffert lui aussi des tempêtes de neige, et sur certains points, il faut attendre pour ne pas faire de mauvaises rencontres.

Enfin vers 9 heures, la séance commence par une déclamation "Le musée burlesque", débitée avec verve par Armand Lépine. Puis c'est une pièce comique: "Le jeune homme pressé", où nous avons pu admirer l'aisance, le naturel et le brio des trois artistes que sont Armand Lépine, Gérard St-Germain et André Deschênes. Ensuite Eugène Rocque se fit applaudir dans deux monologues relatant des scènes comiques sci-disant de Québec. Enfin dans "La salle de police", les trois mêmes acteurs: Armand Lépine, Gérard St-Germain et Deschênes épuisèrent tout ce que l'assistance pouvait fournir de rire.

M. Rodolphe Laplante, rédacteur de la "Survivance", était présent et nous adressa la parole. Sur un ton convaincu il nous parla de l'oeuvre commencée du bon journal la "Survivance", organe officiel de l'A. C.F.A., sur l'importance de le soutenir et de l'encourager par tous les moyens. Séance tenante plusieurs abonnements furent pris. M. le curé dit aussi quelques mots au nom du cercle local. Après quoi on tira au sort le prix d'entrée de la soirée. C'était un abonnement à la "Survivance" et il fut gagné par M. Joseph Normandeau.

Correspondant.

Ce qui menace notre chère province de Québec



Le plus grand danger qui guette la province de Québec aujourd'hui, c'est l'américanisme: main-mise des américains sur le patrimoine des ressources naturelles, pendant que les gouvernants ferment les yeux.

Le Cercle de Beaumont condamne le projet Baker

Belle assemblée dimanche dernier

Les nouvelles de Beaumont sont bonnes.

On nous apprend que dimanche dernier 75 à 80 personnes ont assisté à l'asemblée du cercle local de l'A.C.F.A. La réunion fut active, pleine de travail, et 12 nouveaux membres se sont inscrits. On a procédé à l'élection d'un nouveau secrétaire qui remplace M. Rivard trop occupé pour assumer ce poste. C'est M. Wilfrid Royer.

Très populaire parmi les jeunes gens, il apportera un souffle de jeunesse et d'entrain parmi ceux qui demain s'occuperont activement de la chose nationale.

La soirée de l'Association aura lieu le 21 avril.

Le cercle a discuté la question de savoir si le congrès en hiver serait mieux qu'en été. On s'est prononcé pour le congrès en hiver, vu qu'à cette date les cultivateurs sont moins occupés qu'en été.

Il a été ensuite proposé par M. Théo. Gobeil, appuyé par M. A. Rivard, que vu que le gouvernement ne donne pas des garanties suffisantes à la minorité canadienne-française en lui permettant de choisir ses instituteurs, que le cercle Beaumont de l'A.C.F.A. s'oppose fortement au projet Baker et qu'avis en soit donné à M. D. C. Breton, de même qu'à nos députés Canadiens- français.

Les nouveaux membres de l'A.C.F.A. sont MM. Napoléon Dansereau, Wilfrid Magnan, Paul Emile Bérubé, Ernest Gobeil, Théophile Gobeil, Henri Gobeil, Rodrigue Roy, Albert Bérubé, Jos. Moisonneuve, Emile Chalifoux, H. Charbonneau, Wilfrid Royer.

On ne peut que se réjouir de voir ainsi la paroisse de Beaumont active et désireuse de faire elle aussi sa part dans le mouvement national.

Mlle Dansereau prendra les abonnements à la "Survivance."

FRED GABERT EST VICTORIEUX DANS LE CONCOURS ORATOIRE

André M.-Deschênes se classe troisième

Nous regrettons n'avoir pu, vu l'abondance des matières, publier ce qui suit, la semaine dernière.

Aux applaudissement des deux mille personnes présentes à l'église McDougall, M. Fred Gabert, du collège luthérien Concordia, a été proclamé victorieux lors du concours d'éloquence.

Les candidats furent nommés dans l'ordre suivant et par ordre de mérite par le président Ottewell, après que les trois juges, le professeur Kerr, l'échevin Gibbs et le docteur A. Blais, eurent additionné les points.

Le premier fut Fred. Gabert, le deuxième Ruth Cunnigham, le troisième André M.-Deschênes, du collège des Jésuites de notre ville, quatrième Dorothy Barnhouse, et cinquième Marion K. L. Joslin.

Un joli programme musical agrémenta la soirée.

* * *

Nous n'eumes pas l'avantage d'entendre les jeunes orateurs dans la salle où ils prononcèrent leurs discours, mais nous devons dire, comme beaucoup de compatriotes que nous espérions la victoire de notre jeune compatriote André M.-Deschênes.

Son verbe tonnant, sa diction facile, ses inflexions de voix harmonieuse, tout provoquait l'auditeur à la conclusion qu'il serait victorieux de l'épreuve.

Ajoutez à cela qu'il parlait sur un thème qui lui paraissait facile.

Nous avons encore dans les oreilles et dans l'esprit le mouvement qu'il dut avoir lorsqu'il parla d'Ernest Lapointe, ministre de la justice, qui a signé plusieurs traités depuis quelques années au nom du gouvernement canadien. "Qui contestera, dit le jeune orateur, que cela n'indique pas que nous sommes une nation, etc. . . ."

Aux écoutes du radio, nous devions nous retenir pour ne pas l'applaudir.

Il nous fut aussi donné d'entendre les autres orateurs et les jeunes filles qui avaient de forts solides et éloquents plaidoyers sur le même thème. Les voix des jeunes filles, du moins au radio, paraissaient criardes et peu propres à faciliter une approbation favorable du jury.

Le jeune Deschênes a-t-il manqué aux règlements du concours? a-t-il oublié de lire ses notes si besoin il y avait? nous ne le savons pas, ne l'ayant pas vu mais sa défaite nous contrarie un peu, beaucoup même.

Quoiqu'il en soit il n'y a pas lieu de se décourager; au contraire il faut se réjouir du beau résultat obtenu, même s'il déçoit un peu les nombreux partisons du jeune André M. Deschênes.

Il ne pourra probablement plus se porter candidat à ces concours, vu l'âge qui limite les concurrents, mais il offrira ailleurs son éloquence si chaude et si persuasive qu'elle rappelle celle de son père (mais en plus jeune). Que son père nous pardonne de souligner qu'il est moins jeune que . . . son fils.

Nos félicitations au gagnant de la joute d'éloquence, et au jeune Deschênes nous disons ici qu'il nous a fait honneur même s'il n'est pas arrivé en première place.

Travail demandé

HOMME marié avec grosse famille désire trouver emploi de n'importe quel genre. Spécialisé dans l'ajustage et le finissage des habits. Ecrire à la "Survivance. R. L.

N.D.L.R.—Nous ne pouvons que recommander cet homme honnête et consciencieux.

Les fermes en série

Les Américains qui nous ont donné les magasins en série, en sont rendus maintenant à appliquer le système des "chain stores" à l'agriculture. Le "Droit", d'Ottawa, nous fournit à ce sujet quelques renseignements:

Les résultats sont si satisfaisants que les congrès de fermiers se demandent avec anxiété quelle révolution ce nouveau genre d'exploitation de l'agriculture amènera.

Les banques et les compagnies d'assurance, possédant de nombreuses fermes et d'immenses terrains, conséquence de la dépression industrielle, sont les principaux intéressés dans ces essais.

Voici l'expérience d'un certaine nombre de fermes en série, dans l'Etat de l'Illinois. Il y a 32 fermes et 7,500 acres en culture. A la tête de chaque ferme est un fermier. La direction générale des 32 fermes appartient à un surintendant.

Dans les fermes ordinaires de la région, un acre donne 40 boisseaux au coût de $26. Dans les fermes en série, on produisit 70 boisseaux à l'acre au coût de $29. Celles-ci, à la fin de l'année, donnèrent un intérêt de six à treize pour cent. La répétition de la même expérience montra ailleurs les mêmes résultats.

L'application du principe des "chain stores" à l'agriculture produira-t-elle d'aussi fructueux résultats que dans l'industrie? Les expériences actuelles, déclare M. Virgil Jordan, économiste en chef du "National Industrial Conference Board, ne sont pas encore concluantes.

Le désarmement naval

L'ambassadeur d'Angleterre à Washington, Sir Esme Howarl, a annoncé que le gouvernement anglais chercherait de nouveau à résoudre le problème du désarmement naval. Les 15 croiseurs, dont la construction a été votée par le Congrès seront construits effectivement. "Tant que ce projet de loi fut à l'étude, dit-il, toute suggestion d'une tentative de désarmement eût paru signifier qu'on voulait en empêcher le vote. Aujourd'hui la situation ne permet plus de ces malentendus, Il se pourrait cependant que les élections de cette année en Angleterre fissent ajourner de quelques mois toute conférence de désarmement.

"La clause du désarmement du pacte de la S.D.N. oblige virtuellement les états-membres à tenter un nouvel effort pour désarmer. Les Etats-Unis ont jusqu'ici été favorables à la continuation des pourparlers dans ce sens. Il semble donc qu'on puisse reprendre les négociations interrompues à Genève en 1927, et cela avec plus de chances de succès qu'alors."

Patronnez nos annonceurs

Les annonces augmentent dans notre journal.

Nous demandons à nos lecteurs de mentionner la "Survivance" quand ils achètent des maisons qui nous aident par leurs annonces.

Il ne vous en coûte rien et ce mot que vous pouvez dire à l'occasion, pourra nous aider grandement lors du renouvellement.

Demandez les catalogues des maisons qui annoncent dans la "Survivance".

La commodité a détruit la religion, la morale et la politesse.

Joseph JOUBERT.

La lecture des bonnes revues agricoles, l'audition de conférences de spécialistes, éloigneront le danger de l'indifférence qui guette celui qui se confine exclusivement à son métier.

POUR NOS FERMIERS

Le cultivateur, comme tout homme de n'importe quel métier, doit détester la routine et la fuir comme son plus grand ennemi.

Les prix du marché

Nos lecteurs en consultant la liste des prix ci-dessous ne doivent pas oublier que notre journal est hebdomadaire et que nous ne pouvons faire mieux que de leur apporter ici la moyenne des prix de la semaine.

Prix à Edmonton

Blé—

No. 1 Nord 1.07
No. 2 Nord 1.04
No. 3 Nord .... .99
No. 4 Nord .... .94
No. 5 Nord .... .83
No. 6 Nord .... .63
Fourrage .... .59

Avoine—

No. 2 C.W. .... .58
No. 3 C. W. .... .47

Orge—

No. 2 C. W. .... .59
No. 3 C. W. .... .54
Fourrage .... .48

Prix à Vancouver

Blé—

No. 1 Nord 1.29½
No. 2 Nord 1.27½
No. 3 ....1.22
No. 4 ....1.17
No. 5 ....1.07
No. 6 .... .93
Fourrage .... .85

Bétail—

Taures de choix 7.50 à 8.00
" ordinaires 7.25 et moins
Veau de choix ....11.00 à 13.00
" qualité moyenne 8.00 à 9.00
" " commune 8.00 et moins
Bouvillons (steers) de choix ....7.50 à 8.00
" ordinaires $7.25 et moins
Boeuf de choix 6.25 à 6.75
" ordinaires ...... 7.75 à 6.00

Porc de choix 10.75
Porc commun 10.25

Mouton ....12.00 à 13.00
" de l'année.... 9.00 à 10.00
Agneau de boucherie .... 6.50 à 8.00

Volailles—

Volaille plus de 4 lbs, 13 cts
Volaille moins de 4 lbs, 10 cts
Poulet plus de 4 lbs, No. 1, 12c
" moins de 4 lbs, No. 2, 9c
Vieux coqs 6c

Oeufs frais—

Extras 39c
Premiers 35c
Seconds 28c

Beurre—

Beurre de crèmerie, No. 1, 27c

Crème—

Crème, No. 1 .... 37c
Crème, No. 2 .... 34c
Crème spéciale 49c
Lait, le cent livres $2.75

(Nous préparons ces prix pour nos lecteurs le mardi).

Notes sur le Cartel

Une liste préliminaire des endorits où le "Cartel du blé de l'Alberta" construira ou achètera des élévateurs au cours de la saison prochaine vient d'être émise. Leur nombre atteint 56, mais ce n'est en aucune façon définitif.

Le "Cartel du blé de l'Alberta" a à l'heure actuelle 318 élévateurs et les additions nouvelles porteraient ce chiffre à 374.

oOo

Le nombre des élévateurs que le "Cartel" achètera dépend du prix demandé par ceux qui désirent nous vendre et du prix du bois pour la construction de nouveaux.

oOo

On étudie actuellement la construction de nouveaux élévateurs aux endroits suivants mais rien n'a encore été décidé. Airdrie, Acheson, Alix, Athabaska, Balzac, Barnwell, Bardo, Bittern, Bott, Boyle, Bucynant, Chigwelle, Coalhurst, Colinton, Conrich, Cowley, Clandonald, Delacour, Morinville, Saint-Albert, Villeneuve, Vilna, Vimy, etc.

oOo

Quand le "Cartel" décide de s'installer là où il y a un élévateur en existence, il est de notre politique d'offrir d'acheter afin d'éviter de doubler inutilement.

oOo

L'essai du grain de semence est fortement recommandé par le "Cartel du blé". En semant une centaine de grains de blé dans un pot à fleur ou une boîte, vous aurez une bonne idée de ce que pourra faire le blé semé en pleine terre.

oOo

Le "Cartel du blé" pour l'Alberta à l'heure actuelle a manipulé 45 millions de boisseaux de grain pour l'année 1928.

Les agronomes

Leur tâche

Dans tous les pays progressifs, où l'agriculture constitue la base de la prospérité, où elle est un facteur de richesse nationale, par exemple au Danemark, en Hollande, en Roumanie, aux Etats-Unis, on donne une place de choix à la science agricole qui demeure la préoccupation constante de l'élite et de toutes les classes. En plus, on accorde le plus ferme appui et la plus haute confiance aux agronomes. Aussi, dans ces mêmes pays, les cultivateurs ont si bien compris la mission et les services des agronomes qu'ils paient entièrement ou en partie leur salaire et frais de déplacement. Et, parmi un grand nombre d'organismes agricoles, prenons tout simplement le cas du Boerenbond belge, on emploie une vingtaine de techniciens agricoles et agronomes.

Pourquoi les agronomes de notre pays seraient-ils moins utiles et indispensables aux cultivateurs? Depuis une quinzaine d'années, la province a son service des agronomes. La plupart ont débuté dans cette difficile carrière, à peine âgés de vingt et un ans. On exigea d'eux des connaissances générales sur toutes les branches de la science agricole et on leur demanda de régler les problèmes les plus compliqués; on voulut qu'ils sachent parler en public, qu'ils écrivent convenablement dans les revues agricoles, qu'ils éclairent et dirigent avec discernement des hommes plus âgés qu'eux; on compta sur les agronomes pour transformer l'opinion publique et la rendre favorable aux nouvelles doctrines de la science agricole; on leur confia la tâche de réaliser des syndicats d'élevage, des coopératives, des concours, des expositions, des leçons d'agriculture dans les écoles, etc. On demanda encore aux agronomes de se plier aux plus difficiles exigences populaires, d'avoir une conduite irréprochable; en plus, on voulut qu'ils donnent des directions toujours avisées, qu'ils soient des conseillers et des aides, des initiateurs et des chefs. En un mot, on leur confia la plus nouvelle et la plus périlleuse des fonctions . . .

Malgré leur jeune âge et leur inexpérience, ces agronomes ont réussi à se faire accepter et à rendre des services appréciables. Ils ont pu faire comprendre les saines doctrines agricoles et les ont réalisées en maints endroits, à l'avantage des cultivateurs. Enfin, ces agronomes n'ont pas fait subir de pertes notables à l'agriculteurs et on peut dire qu'ils n'ont pas commis trop d'erreurs. Au contraire, on se plait généralement à reconnaitre qu'ils sont devenus indispensables au développement et au progrès de l'agriculture.

Chacun est à même de considérer que l'agriculture ne peut présentement être exploitée de la même façon que le faisait la génération qui nous a précédés. Ceux qui observent et qui voient ne peuvent s'empêcher de considérer un fait capital qui domine toute l'atmosphère agricole depuis vingt ans: c'est la **transformation** presque complète des conditions de la vie et des travaux ruraux. Des problèmes nouveaux s'accumulent dans le champ agricole avec une rapidité toujours croissante. Ces problèmes qui touchent de près l'administration de la ferme, la production des récoltes, l'achat et la vente de nos produits, l'organisation de la défense de nos intérêts les plus chers, ces problèmes ne peuvent que prouver le **fait** d'une science en agriculture et ils nécessitent des études et des recherches que le cultivateur, en général, n'a ni le temps ni les moyens de poursuivre.

Qui ira aux sources, qui cherchera les remèdes, qui distribuera les connaissances éprouvées et fera connaitre les meilleurs moyens de triompher des difficultés?

Voilà, il nous semble, la **tâche** raisonnable des agronomes, voilà l'urgence et la nécessité de leurs fonctions.

Il faut des études et des recherches; il faut un enseignement et une direction; **il faut un corps enseignant.** Et, actuellement, nous ne croyons pas à la possibilité, pour les cultivateurs, de maîtriser leurs problèmes, sans avoir recours à l'enseignement agricole et à ceux qui le donnent.

Jean-Chs MAGNAN, Agronome,
Le "Lien"

LE CREDIT AGRICOLE

Une conférence a eu lieu dernièrement à Saint-Jean, N.B., entre le premier ministre de cette province, l'hon. J. B. M. Baxter, et M. J. D. MacLean, directeur de la Commission Canadienne des prêts aux fermiers. Le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick a décidé de former une commission provinciale, qui sera une succursale de l'organisation fédérale de prêts aux fermiers et cette commission sera formée vers le 1er mai. Plusieurs personnalités politiques de cette province ont assisté à la conférence. L'hon. MacLean a expliqué la formation de la commission fédérale dont le but est de venir en aide à la classe agricole, vu l'importance de l'agriculture dans l'économie de notre pays. L'objet de la loi est de permettre des hypothèques à longs termes à un taux d'intérêt raisonnable. Ces prêts peuvent couvrir une période de 30 ans. Cependant, après cinq ans, ils sont remboursables en tout temps.

Le gouvernement canadien avance à cette fin, sans intérêt pour les cinq premières années, et ensuite à 5 pour cent, la somme de $5,000,000. En empruntant l'argent le cultivateur devra contribuer 5 pour cent de l'emprunt à la commission et il recevra pour ce montant un certificat d'actions. Les fermiers devront payer au moins six et demi pour cent et pas plus de sept pour cent d'intérêt. Le ministre des finances canadien, constitué en commission fédérale avec trois autres personnes, administrera la nouvelle loi. M. MacLean fait luimême partie de cette commission. Il y aura une succursale de cette commission dans chacune des provinces qui adopteront ce projet de loi. Cette succursale provinciale sera composée de trois membres choisis par le gouvernement provincial et nommés par la commission fédérale. L'un de ces membres consacrera tout son temps à l'administration de la Commission et en sera le gérant.Les deux autres membres assisteront le gérant dans la révision des demandes de prêts. Les intérêts seront perçus par la commission provinciale.

La commission centrale nommera des avocats qui examineront les titres des propriétés, tandis que des inspecteurs seront nommés pour voir à ce que les argents prêtés soient consacrés aux fins pour lesquelles ils ont été demandés. Si ces argents ne sont pas employés de cette manière, les hypothèques deviennent échues par le fait même. Le Dr MacLean a dit que, bien que retiré de la vie publique, il portait un vif intérêt aux affaires nationales et c'est ce qui l'a porté à accepter le poste qu'il occupe maintenant.

L'élévateur qui est en avance de tous les autres est Foremost, où on a reçu 345,000 boisseaux de grain. Sur cette quantité de grain il y avait 330,000 boisseaux de seigle. Cette paroisse est sise dans le sud de l'Alberta et autrefois, il n'y a pas bien longtemps, on considérait cet endroit comme impropre à la culture.

Lindustrie de l'automobile

Le Toronto Star publiait récemment une dépêche spéciale de Montréal disant qu'un nouvel alliage de nickel va révolutionner l'industrie de l'automobile.

"Cet alliage, disait la dépêche, est une combinaison de nickel, de cuivre et de zinc.L'un des principaux fabricants d'automobiles des Etats-Unis a exprimé l'opinion qu'il va révolutionner la construction de ces voitures. Toutes les parties ajustées au moyen d'outils peuvent maintenant être fondues ensemble. En outre le nouveau métal résiste aux effets du soufre dans toutes les huiles d'autos et du plomb dans la gazoline éthylique."

A LA COMMISSION DU TARIF
QUESTIONS TARIFAIRES

Origine de cette commission.—Sa nature. — Son but. — Ce qu'elle pourrait faire.

(Rodolphe Laplante, licensié en Sciences Sociales, Economiques et Politiques).

La Grande-Bretagne, au milieu du dix-neuvième siècle, développa soudainement son outillage et sous l'influence d'Adam Smith, auteur du "Wealth of a Nation", et surtout après le fort mouvement déclanché par le groupe de Cobden, devient libre-échangiste. L'Angleterre sentait qu'elle était nation maîtresse de l'Europe, qu'elle était sans rivaux sérieux. Elle avait intérêt à abolir les frontières douanières. Et, comme l'écrit judicieusement l'auteur de "La politique protectionniste en Angleterre", "On ne peut blâmer l'Angleterre d'avoir, à un moment où cette tactique devait lui assurer de gros profits, abandonné les conceptions sur lesquelles reposait l'Acte de navigation de Cromwell et d'avoir renoncé au monopole qu'elle avait établi au XVIIe siècle en faveur du pavillon national. Le mérite de cette politique heureuse revient surtout à Richard Cobden. Cobden a rendu à son pays un grand service en lui faisant adopter le libre-échange qui assura à l'ouvrier anglais la vie à meilleur marché que dans la plupart des pays continentaux, diminua les prix de revient et permit aux industriels anglais de l'emporter sur tous leurs rivaux."

Il importe seulement de remarquer que c'est l'intérêt national qui, à partir de l'avènement du ministère Huskisson et surtout à partir de 1846, date de l'abolition définitive des droits sur les céréales, poussa les Anglais dans la voie du libre-échange. C'était le même sentiment différent interprété qui les avait poussés, au dix-septième siècle, à faire de la protection."

Pendant la longue période qui s'étend de l'abolition des droits sur les céréales jusqu'à nos jours, de nombreuses écoles naissent, se heurtent et puis meurent ou durent, suivant le degré de puissance qu'elles contiennent dans l'application.

Autour du libre-échange qui a régné en maître dans l'Empire saxon depuis près de trois quarts de siècle, on a livré de formidables assauts.

Le dix-neuvième siècle fermait son cycle et le vingtième siècle s'ouvrait. Que devait-il apporter au plus grand empire des temps modernes! La guerre du Transvaal avait assuré l'hégémonie de l'Angleterre au Cap Africain. Cependant, il y avait des ombres au tableau.

La puissante nation américaine, qui possède un marché intérieur immense, vu sa population énorme, put développer une industrie naissante en élevant un haut mur protecteur contre les vieilles nations. Ayant à leur disposition la matière première, l'acier, le fer et la houille noire et blanche, une main-d'oeuvre abondante, les Etats-Unis devinrent de vigoureux adversaires pour la grande nation commerciale.

La nation américaine inquiétait l'immense Empire anglais, et cette crainte se continuera longtemps.

Mais le pays qui au début du siècle tracasse le plus l'Europe c'est l'Allemagne. Sans domaine colonial elle sera aux aguets partout et vexera plus d'une fois sa séculaire ennemie la France dans le but de provoquer le conflit. Mais la France, bien que désireuse de prendre sa "revanche" et de s'assurer le retour des deux provinces qu'on lui avait enlevées en 1870 ne voulait pas s'engager dans la guerre vu sa population moindre, etc., etc.

La France cependant que l'on croyait si éliminée du monde commercial jouait encore, bien que ne possédant pas de marine,, un rôle important.

L'exposition de Paris venait d'avoir lieu. La capitale de la France avait émerveillé le monde entier par la variété des produits exposés, par leur finesse, leur richesse. La France restait encore un concurrent avec lequel il fallait compter.

Mais je reviens encore à l'Allemagne. Ce pays unifié par la guerre franco-allemande, possédant après l'échec de la guerre de 1870 le bassin de la Saar, devenait un compétiteur dangereux. Nation disciplinée où l'ardeur au travail est si forte, l'Allemagne se lança à la conquête des marchés extérieurs. La marine lui manquait, elle en créa une.

Changement de politique

Devant cette évolution rapide, la traditionnaliste nation Britannique s'émut et, par Chamberlain, manifesta son intention de changer la politique jusqu'alors suivie. Vif émoi dans les Iles Britanniques. Après une acrimonieuse campagne, on maintint le libre-échange.

L'application du programme du rusé politicien saxon eut affecté notre libre disposition à fabriquer notre tarif. Le premier ministre du temps, Sir Wilfrid Laurier, s'opposa fermement aux prétentions du grand homme britannique.

Les économistes anglais tentèrent de démontrer qu'un écart des voies anciennes serait préjudiciable à la prospérité du pays. Sir Wilfrid Laurier déclara que 75 pour cent des Canadiens-Anglais répandus dans le Dominion sont prêts à résister à tout empiètement tenté dans la sphère de l'autonomie canadienne par la métropole et jugent les projets de Chamberlain contraires au génie du peuple canadien.

Il est un témoignage du temps, bien typique et que je crois susceptible de vous intéresser. C'est celui du ministre de l'Intérieur, Clifford Sifton. Dans un discours prononcé au Canadian Club d'Ottawa, le 7 décembre 1904, il dit "Le temps viendra où les deux gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne concluront des traités de commerce comme des représentants de deux nations indépendantes."

Je laisse ces paroles à votre réflexion, un quart de siècle après qu'elles furent prononcées. Vous savez comme moi ce que nous avons fait en ce sens.

Le Canada depuis a signé librement, des traités commerciaux avec plusieurs nations.

Le ministre du Commerce, en Angleterre, Cartright disait même qu'une fédération douanière, qu'un Zollverein moderne, "obligerait le Canada à conclure un traité de réciprocité avec les Etats-Unis".

Un lord anglais demanda dans le temps à M. Chamberlain de prouver trois propositions: 1o. que le libre-échange n'a pas assuré la prospérité du pays; 2o. que le remède n'est pas pire que le mal; 3o. que le projet tendra à unir plus étroitement les diverses parties de l'empire.

"Il n'y a pas l'ombre d'un doute, ajoute-t-il, que les propositions fiscales de M. Chamberlain aboutiraient au but qu'elles visent. L'adoption du libre-échange a donné d'heureux résultats, tandis que l'adoption des nouvelles propositions tendraient à la dislocation et vraisemblablement à la dissolution de l'empire."

Faut-il croire (comme certains passages de ses discours ont permis de le prétendre) que Chamberlain aurait l'idée de faire peser la marine anglaise de tout son poids sur la vie commerciale actuelle du monde? Peut-on supposer qu'il songerait à monopoliser les transports par mer, ou au moins à interdire l'accès aux navires des autres puissances de tous les ports où flotte le pavillon anglais dans toutes les régions du monde? On a déjà parlé en 1902 devant la commission d'enquête sur la marine marchande, de réserver aux navires anglais à la fois la navigation internationale et la cabotage. On arriverait, en d'autres termes, à créer une sorte de cabotage "impérial", grâce auquel on empêcherait, par exemple, les navires se rendant dans l'extrême Orient de faire escale à Singapour et à Colombo. Mais cette idée est irréalisable. L'Angleterre verrait le monde entier se dresser contre elle et lui forcer la main."

(A suivre)

Treize à table

On se met à table:

—Ah! mon Dieu, s'écrie grand'mère superstitieuse, nous sommes treize!

—N'ayez pas peur, mémère, lui dit aussitôt le petit Louis, je mangerai pour deux . . .

Notes sportives

M. Joe Pryke, joueur professionnel au Edmonton Golf and Country Club, annonce qu'il ouvre, cette semaine même, une école de golf, intérieure et moderne, dans l'édifice Recreation, 101e rue. Cette classe admettra les hommes et les femmes. Le professeur l'ouvre à présent pour pouvoir préparer ceux qui le désirent à la prochaine saison d'été.

—x—

Gerald Dupuis, de Cliffside Ski Club, Ottawa, vient de remporter le championnat de saut en ski de la Canadian Amateur Ski Association, à Montréal. Il a atteint le total de 148.70. Il a fait des sauts de 131, 129 et 136 pieds.

—x—

L'Université de Saskatchewan a battu l'Université de l'Alberta par 5 à 1, dans une joute de hockey à Saskatoon la semaine dernière. Les frères Logan, pour la Saskatchewan, et Buchanan et Levell, pour l'Alberta, se sont distingués par leur peu brillant.

—x—

R. J. "Hooley" Smith, du club Montreal Maroons, a été suspendu pour une période indéfinie et a été soumis en plus à $100 d'amende pour tricherie et brutalité au jeu.

Deux manières

—Mon Dieu, que je suis bête!
—Ca, c'est vrai.

—Monsieur, vous m'insultez.
—Mais puisque c'est vous-même qui le dites.

—Je le disais sans le penser.
—Eh bien! moi, je le pensais sans le dire.

Le congrès eucharistique de Carthage

Il aura lieu à Tunis et à Carthage du 7 au 11 mai 1930.

Québec—Le prochain congrès eucharistique international de Carthage aura lieu du 7 au 11 mai 1930. Ces assises, les trentièmes de la série, coïncideront avec le quinzième centenaire de la mort de saint Augustin qui inspirera le thème fondamental des travaux dont le titre général sera: Saint Augustin et la Sainte Eucharistie.

La majorité des séances auront lieu à Tunis, dont le Bey a hautement agréé la pieuse initiative et où le problème du logement est moins aigu. Les cérémonies de la dernière journée se dérouleront à Carthage même.

Missionnaire de Fort Resolution en notre ville

Le Frère Gérard Joseph Kraut, depuis 21 ans parti pour évangéliser les Esquimaux, était de passage à Edmonton, ces jours derniers. Il est passé aux bureaux de la "Survivance". Il trouve qu'il est bien difficile de respirer ici, car il n'y a guère d'espace!! C'est que les missionnaires du Fort Resolution voient ordinairement devant eux de plus larges horizons.

Le Frère Kraut se dirige vers l'Allemagne, son pays natal.

M. P.-E. Gingras

Beaucoup de nos lecteurs ont connu M. Paul-Emile Gingras, alors qu'il était représentant du Pacifique Canadien dans l'Ouest canadien et qu'il venait souvent à Edmonton. Ils seront heureux d'apprendre que cet ancien concitoyen vient de se marier, à Montréal, à Mlle Thérèse Glackmeyer. M. et Mme Gingras sont partis pour l'Europe, où ils séjourneront quelque temps.

La dette du Canada envers les pères de famille

M. J. E. Letellier, député libéral de Compton, a amené devant les Communes la question des allocations familiales. Il proposa, appuyé par M. J. S. Woodsworth, député ouvrier de Winnipeg Nord-Centre, que ce problème soit étudié par le comité qui s'occupe des questions industrielles et internationales. Cette résolution a été adoptée. Le député Letellier a souligné l'anomalie qui existe entre les fardeaux portés par ceux dont la famille est nombreuse en comparaison avec ceux de familles restreintes. Le haut coût de la vie ajoute encore aux difficultés du père de famille nombreuse.

M. Woodsworth dit que, dans notre vie économique, le système de salaires prévaut et que le salaire n'est pas en proportion directe avec le travail accompli. Le moins que nous puissions demander, c'est bien de fournir au salarié et à sa famille les moyens de vivre convenablement. Une difficulté, avoue le député, est que la responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux n'a pas été nettement établie sous ce rapport. Nous passons de l'état de peuple agricole à celui de peuple industriel. L'enfant était un appoint, lorsqu'il s'agissait de vivre sur des fermes, tandis que dans les villes, les loyers sont élevés, les enfants doivent être tenus à l'école et le fardeau des pères et des mères est pesant. L'industrie a contracté une dette envers la famille, puisqu'elle lui crée tant de difficultés. Un danger est certainement que, les hommes mariés devant être payés plus cher, les célibataires seuls seront engagés ou auront la préférence. Mais ce sera au comité d'étudier sérieusement la question afin d'en venir à un ordre de choses plus équitable.

Notre production de charbon

Au cours de l'année qui se terminait le 31 mars 1928, l'Alberta a produit 7,334,179 tonnes de charbon, a annoncé le premier ministre d'après un rapport du département provincial des mines, soit une augmentation de 397,399 tonnes sur l'année précédente. 1,409,475 tonnes ont été vendues pour consommation locale, tandis que 2,422,729 tonnes ont été distribuées par tout le Canada et 52,256 tonnes ont été exportées aux Etats-Unis.

Ce que peut un abonné

Pour que grandisse la "Survivance"

Il est plusieurs moyens d'assurer l'expansion d'un journal, mais nul n'est plus efficace que celui que vient d'employer Mme A. Lafleur d'Edmonton-Nord.

Il consiste à abonner soi-même un ou deux amis vivants au loin. Dans le cas de Mme Lafleur, elle a inscrit une sienne soeur de la Californie et elle nous donne en plus le nom de quelqu'un susceptible de s'abonner.

Voilà qui indique d'abord que l'on aime le journal que nous nous efforçons de donner à notre public lecteur et que l'on est désireux d'en assurer l'expansion.

Pourquoi si vous en avez le moyen, n'en faites-vous pas autant pour une soeur mariée ou un frère qui s'intéresse à vous, à ce que vous faites, aux efforts du groupe ici en Alberta? Le meilleur moyen de le renseigner sur ce qui se passe ici c'est de lui fournir le journal indépendant local qui lui montrera la vitalité des Canadiens-français en Alberta.

Si vous n'avez pas le moyen de le faire pourquoi ne prenez-vous pas le procédé de M. J. A. Pelletier de Morinville.

Il est simple mais il peut être très efficace.

Demandez-nous quelques numéros du journal. Nous vous les donnerons gratuitement. Envoyez-les vous-mêmes à un ami ou un parent de la province de Québec ou même de l'Alberta. Et ils s'abonneront probablement si vous le leur demandez.

Le journal sera ce que chacun aura voulu qu'il soit.

Il sera la conséquence bonne ou malheureuse de votre volonté, de votre apathie, de votre ardeur, de votre indifférence.

Imitez l'exemple de Mme Lafleur que je viens de vous citer et dites-moi si ce n'est pas un bon moyen de faire connaître la "Survivance" sous son vrai jour.

On annonce un crédit pour l'hôtel des Postes

L'hon. Chas Stewart vient d'annoncer qu'une somme de $100,000 a été mise de côté pour un agrandissement à l'hôtel des Postes.

Le nouvel édifice pour l'inspection des grains sera érigé dans les cours de Calder, a déclaré Stanley Thompson, qui est en charge de la division d'Edmonton. Ce sera un édifice, à un étage. Les crédits à Ottawa indiquent qu'une somme de $35,000 est affectée à la construction d'un édifice à Camrose. Il y a également une somme de $65,000 pour la construction d'un édifice servant à l'immigration. Végreville a obtenu un crédit de $25,000.

La betterave à sucre

Sedgewick, Alta.—Mme Solheim, parlant devant le Women's Institute de cette ville, a fait une très intéressante conférence sur l'industrie de la betterave à sucre en Alberta. Elle énuméra les merveilles qu'il serait possible d'accomplir en plantant la betterave à sucre dans ces milliers d'acres de terre baignée dans l'Alberta du sud. La récolte des betteraves, le lavage, la mise en morceaux puis l'extraction du sirop; le séchage et la mise en sac furent exposés par la conférencière. La raffinerie a la machinerie qu'il faut pour utiliser la récolte. La cinquième récolte consécutive sera plantée cette année. "Nous devrions presser nos marchands de s'occuper de produits de fabrique canadienne", a dit Mme Solheim, et j'espère que nos voisins, les Raymond, profiteront de l'acquisition que nous avons faite d'une installation préparée par le Canadian Sugar Factories Ltd à Sunnyside, Wash., dont la capacité est de 1,000 tonnes de betteraves par jour.

La construction en notre ville

Depuis le début de l'année, 32 permis de construire, s'élevant à $56,300 dollars ont été émis. Les perspectives de construction pour l'année 1929 sont énormes. Elles atteignent déjà $7,000,000. L'année présente sera l'année-record pour la construction à Edmonton. Le total de construction, en 1928, s'est chiffré à peu près à $3,500,000. On peut donc conclure que 1929 doublera nos activités en construction.

LE CANADA ADHERE AU PACTE KELLOGG

Aucune opposition véritable n'est faite

L'adhésion de notre pays au traité Kellogg, pour l'établissement définitif de la paix, a été discutée aux Communes la semaine dernière. On convint de part et d'autres du bel idéal que se propose ce pacte mais on semble douter légèrement de la bonne foi de toutes les nations qui y adhèrent, c'est-à-dire qu'on n'ose affirmer que toutes ces nations soient prêtes à pratiquer les principes élevés du pacte. Il est possible, malgré cette renonciation officielle à la guerre et à ses préparatifs, qu'une guerre soit entreprise en cas de légitime défense mais on ne sait pas tout-à-fait comment cet état de légitime défense pourrait être amené. Quoiqu'il en soit, le paste est adopté comme un moyen d'éliminer la guerre.

Le premier ministre a fait l'historique du traité Kellogg et de ses antécédents, il parla également des cérémonies de la signature et de l'impression vraiment grandiose qui émanait de cette scène. M. King est l'opinion que la répulsion générale qu'inspire la guerre et le sentiment que c'est une manière désuète de régler des differends ont donné naissance au projet Kellogg. Il voit dans ce traité un instrument pratique d'encourager au désarmement.

M. Bennett ne désapprouve pas le pacte, mais il s'étonne que, pendant que ce pacte vise à abolir la guerre, les nations qui y adhèrent construisent de plus belle des engins de bataille. "Où vous avez les moyens, a-t-il dit, vous avez inévitablement le résultat." Il soutient que le désarmement est la meilleure preuve de sincérité, lorsqu'on veut rejeter la guerre. Il ne semble pas avoir grande confiance aux traités, qui sont souvent violés. Jusqu'à ce que le désarmement soit chose accomplie, il ne voit pas beaucoup l'humanité surmonter sa faiblesse et renoncer aux querelles auxquelles elle incline naturellement. Il partage cette opinion de Lord Cushenden que la paix réelle n'existera que lorsque les épées et les lances auront été fondues pour devenir des charrues.

Le discours de M. Woodsworth, chef ouvrier, n'a pas sensiblement différé de celui du chef conservateur. La clause de la guerre en légitime défense lui laisse des doutes. Bien qu'il approuve la signature du traité, il croit que cette réserve devrait en être retranchée et que le désarmement s'accomplisse. Cette résolution a été appuyée par M. J. T. Thorson, de Winnipeg, tandis que M. T. L. Church tient l'acte pour une simple manoeuvre préparatoire aux élections américaines.

Mlle MacPhail croit le pacte sérieux et elle parla des activités militaires et des armements comme de coûteuses antithèses à la paix.

M. Bourassa est d'avis qu'il faudrait souligner fortement la valeur du traité et aplanir les obstacles qui s'élèvent devant lui.

ECHOS DE LA PRESSE

La question romaine

Le double accord conclu à Rome, le 11 février, est l'acte public le plus important, j'allais dire, depuis la guerre; je me reprends. Par ses répercussions immédiates et lointaines, c'est l'événement politique le plus considérable depuis la Révolution française. Pour peu que les gouvernements et les peuples se prêtent aux courants salutaires qui en découleront, c'est le commencement de la réconciliation entre l'Eglise et l'Etat, plus exactement, le retour de l'Etat à la juste notion des rapports qui doivent exister entre les deux puissances, au moins en terre catholique. Ce pourrait être l'aurore du rétablissement de la chrétienté, dont Gladstone lui-même, tout antipapiste qu'il était, déplorait la disjonction.

Henri BOURASSA,
Le "Devoir".

—o—

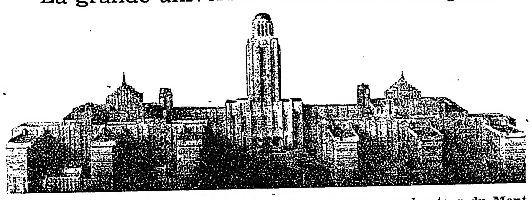
Par un vote unanime, la Chambre des Communes, à Ottawa, décide de recommander au gouvernement la concession aux trois provinces de l'Ouest canadien: Manitoba, Saskatchewan et Alberta, de l'entière disposition, "sans condition", de leurs ressources naturelles, encore sous la garde du fédéral. Tant pis si l'une ou l'autre, l'Alberta par exemple, allait en abuser pour ne point respecter ses obligations à l'égard de l'enseignement catholique! L'auteur de cette motion captieuse a été le fanatique Dr Edwards, député de Frontenac, Ontario.

"L'Action Catholique".

Les concerts

Selon sa coutume, l'orchestre symphonique d'Edmonton donnera, en dernier concert de la saison, des pièces choisies parmi les concerts de l'année. Le vote a décidé en faveur des pièces suivantes: "Incomplet", de Schubert; l'ouverture de Tannhauser; "Belle endormie" de Tschaikowsky et, du même, "Andante cantabile".

La grande université canadienne-française



L'Université de Montréal telle qu'elle apparaît dans le paysage enchanteur du Mont-Royal.

Les Canadiens-français sont une nation

(Nous publions sous ce titre le travail d'un élève de Morinville. Nos félicitations).

Quand on voit une population près d'un million d'âmes se lever comme un seul homme pour répondre à l'appel de son nom, parlant la même langue, proclamant la même foi; quand on voit tenir par le même coeur aux institutions et aux lois que lui ont léguées ses ancêtres, travailler courageusement à exploiter le sol qu'ils ont conquis au prix de leur sang, qu'ils ont arrosé et fertilisé de leurs sueurs; quand l'histoire en main, on voit que ce million d'âmes n'est que l'épanouissement régulier de quelques familles françaises qui sont venues s'établir ici il y a à peine deux cent cinquante ans, pour évangéliser les peuplades sauvages et infidèles de ces scontrées, il faut bien en convenir et dire "Le doigt de Dieu est là."

Un développement aussi prodigieux à travers tant de vicissitudes et en présence de tant de difficultés est bien réellement le cachet de l'oeuvre de Dieu. Ces quelques familles étaient bien celles que la divine Providence a privilégiées pour être l'origine et la source d'une "nation". La discrétion et le soin qui ont présidé à leur élection pour cette haute mission nous autorisent, ce semble, à leur appliquer ces paroles de la Sainte Ecriture au patriarche Abraham: "Sors de ton pays et viens dans la terre que je te montrerai; je ferai de toi une grande nation; j'y multiplierai ta prospérité à l'égal des étoiles du monde, et le nombre de tes descendants pourra égaler celui des sables qui sont aux rivages de la mer."

Oui! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance dans l'avenir: nous, Canadiens, nous, les décendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Eglise et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une "nation". La terre que le sang de ces martyrs a purifiée et sanctifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices est notre "patrie".

Le Canadien qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait, certes, par trop difficile. Bien peu de nations aperçoivent à l'aurore de leur histoire une auréole aussi glorieuse et aussi pure; beaucoup au contraire ont en partage un territoire dont la fertilité, la salubrité climatique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre les immenses prairies de l'Ouest, nos montagnes pittoresques et la grandiose vallée du Saint-Laurent.

Nous devons donc, Canadiens, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres, et où de grandes destinées nous sont sans aucune doute réservées.

L'inconnu.

Le Women's Musical Club

Cette association donnera, le 2 mars, un concert de musique du terroir, au Memorial Hall. Ce programme tout éducationnal et historique, de même qu'agréable, est fait pour plaire à tous. Quelques-unes des chansons seront chantées en costume. Les artistes principaux sont: notre compatriote Mme Boissonnault, dans une série de jolies chansons, Mlle Jessie Potter, MM. George William et George Conquest. La chorale du Women's Musical Club participera également au programme.

Nos missionnaires

Un journal de Paris, le "Gaulois", 5 février, intitule un écho "Nos missionnaires au Canada". On y lit: "C'est avec plaisir qu'on accueillera en France la nouvelle de l'hommage rendu par le Canada à l'un de nos plus vaillants missionnaires. Déjà, il y a quelques mois, le nom de Mgr Grouard, qui vit depuis soixante ans au pays du grand silence blanc, avait été donné à une ville. Celui de Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, vient d'être donné par la direction des chemins de fer canadiens à l'une des stations de la voie ferrée de la Baie d'Hudson". Tout cela est exact . . . sauf que S. G. Mgr Charlebois, s'il est de langue française, n'est pas missionnaire français, mais canadien-français. Le "Gaulois" sera peut-être étonné d'apprendre qu'il y a en effet des centaines de missionnaires canadiens-français, au Canada, ainsi que dans plusieurs autres pays du monde,—jusqu'en Chine et au Japon.

G. P.
Le "Devoir".

Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de$.................... en paiement de..............an.... d'abonnement à la "Survivance.

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

LE LEGISLATURE RATIFIE LA VENTE DES CHEMINS DE FER PROVINCIAUX

Le ministre des chemins de fer et téléphone exprime sa satisfaction

Après un débat qui a duré un après-midi entier et partie d'un autre, la Législature provinciale a entendu la deuxième lecture de ce bill ratifiant la vente des chemins de fer Edmonton, Dunvegan and British Columbia, Alberta and Great Waterways, Central Canadian, Central Express Co., et Pembina Valley. Mettant fin au débat, le ministre des chemins de fer et téléphone, M. Vernor W. Smith dit sa satisfaction de n'avoir pas entendu, au cours de la discussion un seul mot de critique au sujet de l'administration de ces chemins de fer par son ministère. Il croit bien que la population du nord a apprécié le bon service que lui a procuré le gouvernement.

La part que prend le Canadien National dans l'achat doit d'abord être ratifiée par le gouvernement fédéral:

Le ministre excepte cependant la déclaration de M. J. W. Frame, député d'Athabasca, qui a soutenu que le gouvernement n'a pas rempli ses obligations envers cette population. Sous l'administration du gouvernement, la ligne Lacombe a presque doublé de longueur, une longueur d'environ 25 milles a été ajoutée au Pembina Valley, et deux additions, atteignant à peu près 40 milles de longueur ont été faites au Edmonton, Dunvegan and British Columbia, de même que deux autres additions, en tout 25 milles, ont aussi été opérées sur le Central Canadian. Le gouvernement construit de plus la grand'route Rivière de la Paix, pour accommoder la population du nord.

Les gens du nord ne redoutent pas comme on l'aurait cru la co-possession de ces chemins de fer par les deux grandes compagnies ferroviaires. Cette population n'a pas compris pourquoi le Canadien National n'en faisait pas lui-même et seul l'acquisition, mais elle ne doute aucunement de la bonne administration qu'en fera le Pacifique Canadien. D'ailleurs, la co-propriété existe ailleurs harmonieusement et c'est ce qui donne confiance. C'est M. Hugh Allen, fermier de Rivière de la Paix, qui a fait cette déclaration. Il ajoute que son seul regret est que le bill ne comporte pas l'assurance qu'une ligne à la côte du Pacifique sera construite; il craint que le projet de la construire ne soit compromis par cet autre projet d'additions dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan.

M. C. L. Gibbs, parlant après M. Allen, croit aussi que l'administration des chemins de fer du nord par les deux grands réseaux canadiens va donner satisfaction à tout le monde. Le fait que le gouvernement doit son bilan heureux de l'administration des chemins de fer aux salaires médiocres qu'il a payés n'excite pas son admiration. Il est d'opinion que le gouvernement aurait retiré de ces lignes 100 pour cent de leur valeur.

M. George MacLachlan, fermier de Pembina, déclare que l'excellente administration de ces chemins de fer, a été une révélation et leur vente est, selon lui, une des plus merveilleuses bonnes transactions qu'ait faites la province, sous n'importe quel gouvernement. Il ne prend pas d'inquiétude à cause de l'administration conjointe par les deux compagnies de chemin de fer.

Action conjointe pour les écoles séparées

Au cours d'une importante réunion générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises d'Ottawa, Ont., l'honorable sénateur N. A. Belcourt, président de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario, a exposé la nature et les raisons du mouvement qu'ont entrepris en commun les catholiques irlandais et Canadiens-français pour obtenir légitime part des taxes scolaires perçues par la province d'Ontario sur les compagnies anonymes.

500e anniversaire

De grandes fêtes en mai.—De nombreux Canadiens y assisteront.

Montréal.—Le 500e anniversaire de la délivrance d'Orléans, cette ville historique de France, où s'illustra Jeanne d'Arc, donnera lieu, vers le milieu de mai prochain à des fêtes grandioses d'un caractère religieux, civil et militaire. De nombreux Canadiens et Américains d'origine française tiendront sans doute, en cette circonstance, à faire le voyage en Europe pour être témoins de cette commémoration à la gloire de celle qui sauva la France de la domination anglaise alors que tout semblait désespéré pour Charles VII, roi de France du temps.

Jeanne d'Arc, accusée par les Anglais d'avoir pratiqué la sorcellerie, fut jugée et condamnée par eux à mourir sur un bûcher, à Rouen. Chargés auparavant du commandement des armées du roi de France, elle acquit un tel ascendant sur ses troupes que le 29 avril 1429, elle entra en triomphe dans la ville d'Orléans à la tête d'une armée de 4,500 hommes. Elle vainquit la résistance des Anglais et leur enleva une grande partie du territoire qu'ils occupaient dans le royaume. La prise d'Orléans sonna le glas de la domination anglaise sur le continent européen.

Dans ses meubles

Notre jeune confrère, la "Survivance", d'Edmonton, est dans ses meubles, c'est-à-dire imprimé dans ses propres ateliers.

Le journal a maintenant revêtu une toilette qui n'est pas encore la définitive, nous laisse entendre l'administration, mais qui est déjà fort belle et le classe parmi les hebdomadaires les mieux faits du pays.

C'est un véritable tour de force d'avoir, en un si court espace de temps, réussi à surmonter tant d'obstacles et à mettre sur pied un organe de cette valeur.

Nous félicitons de tout coeur tous ceux qui se sont employés à cette tâche. Ils ont raison d'être fiers de leur oeuvre.

"L'Action Catholique", Québec.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson

Les dépenses faites depuis 1911-12 jusqu'en fin décembre 1928 pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, s'élèvent à $23,817,455. La somme de $6,274,217.88 a été consacrée à Port Nelson et celle de $3,541,185.09 à Fort Churchill.

Le coût de la construction des grand'routes

En neuf mois, le gouvernement provincial a dépensé $1,399,-708 pour la construction de grand'routes.

Depuis le 1er avril 1928 au 31 décembre dernier, cette somme a été consacrée par le gouvernement de l'Alberta, à la construction de grand'routes. C'est ce qui ressort d'un rapport présenté par l'hon. O. L. McPherson, ministre des Travaux publics, touchant les activités de son ministère. Ces travaux ont été effectués suivant des contrats commencés en 1927 et complétés durant ladite période. Un rapport détaillé des dons faits aux districts d'amélioration dans la province durant cette période indique une dépense de $378,950 et un revenu de $235,957. La somme totale a été dépensée pour des chemins de districts.

Le train spécial de Sa Sainteté

Le gouvernement italien a ordonné la construction d'un train papal pour permettre à Sa Sainteté de parcourir le continent. Ce sera, comme il convient un train de grand luxe. On prétend même que la Madone de Raphaël sera suspendue dans la chapelle qui y sera érigée. Un train semblable avait, en 1858, été offert par Napoléon III à Pie IX, lors de l'inauguration d'une nouvelle ligne de chemin de fer en Italie. Il n'est plus en service depuis longtemps et on le conserve à titre de relique dans la chapelle de San Angelico, à Rome. Ce train possédait lui aussi une superbe chapelle privée.

Celui qui raisonne court le risque de se tromper; celui qui ne raisonne pas en est sûr.

Il y a activité très grande à Saint-Paul et Beaumont

Mlle Jeanne Adam, de Saint-Vincent, est maintenant candidate dans le concours. — Elle fait du bon travail. — M. Lampron continue son activité.

Mlle Dansereau, de Beaumont, est très active, et lors de son passage à nos bureaux, samedi, elle nous déclarait qu'il devenait très facile de faire de la propagande pour la "Survivance', vu la sympathie de la population en faveur de l'organe officiel de l'Association.

A Morinville, M. J. A. Pelletier continue son travail.

A Legal, M. M. Lampron a déjà un bon nombre d'abonnements à son crédit, mais il ne cesse pas encore sa campagne.

Nous avons maintenant une candidate nouvelle dans la région de Saint-Vincent. Il ne faut pas oblier Mlle Pomerleau, de Saint-Paul, dans le dernier courrier nous apportait 14 abonnements.

Voilà qui indique que la circulation monte.

Il y a des paroisses qui n'ont pas encore de candidats et nous ne savons vraiment pas pourquoi.

Les abonnements viennent isolément et on nous dit que l'on atend vainement en certains milieux la nomination d'une candidate, pour lui remettre son abonnement.

Ces nominations appartiennent à nos cercles.

$100 EN PRIX

Il y a cent dollars en prix. Il y a six prix

Le premier est $50 en argent, le deuxième $25, le troisième $10, le quatrième, le cinquième et le sixième $5.

Serez-vous l'un des gagnants?

Oui, si vous vous mettez à la tâche tout de suite.

Conditions du concours

1.—Nos amis des autres provinces sont admis dans ce concours.
2.—Les concurrents peuvent travailler en dehors de leurs paroisses.
3.—Un reçu temporaire doit être remis par le candidat à l'abonné.
4.—Tout abonnement d'un an donnera droit à 2 points.
5.—Chaque abonnement est de $2.00. Nous ne considèrerons que les abonnements qui seront payés lors du dépouillement des rapports.
6.—Quiconque aura pris un abonnement pour deux, trois ou cinq ans aura droit à un nombre proportionnel de points.
7.—Un comité de trois personnes sera nommé pour vérfier les rapports des propagandistes.
8.—Le nombre d'abonnements transmis par les candidats ne sera dévoilé qu'à la fin du concours.

Concours d'abonnments de "La Survivance"

Pourquoi ne seriez-vous pas un des candidats?

ON DONNERA $100 EN PRIX. IL Y AURA SIX PRIX — GAGNEZ-EN UN

Il y a des paroisses qui n'ont pas encore de candidat — Le concours ne se terminera pas avant le mois de mai.